

2 – COFELY – Arrêté Préfectoral du 21 octobre 2011



PRÉFET DE L'ESSONNE

PREFECTURE
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES
BUREAU DES ENQUETES PUBLIQUES,
DES ACTIVITES FONCIERES ET INDUSTRIELLES

ARRÊTÉ

N° 2011.PREF-DRCL/BEPAFI/SSPILL/ 583 du 21 OCT. 2011
portant actualisation des prescriptions de fonctionnement à la Société GDF SUEZ (COFELY)
située avenue de la 1^{ère} armée française sur la commune de GRIGNY

LE PREFET DE L'ESSONNE,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

- VU le code de l'environnement, et notamment l'article R.512-31,
- VU le code de la santé publique,
- VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,
- VU le décret du 23 décembre 2010 portant nomination de M. Michel FUZEAU, préfet hors cadre, en qualité de Préfet de l'Essonne,
- VU l'arrêté préfectoral n°2011-PREF-MC-006 du 10 janvier 2011 portant délégation de signature à M. Pascal SANJUAN, Secrétaire Général de la préfecture de l'Essonne, Sous-Préfet de l'arrondissement Chef-Lieu,
- VU l'arrêté ministériel du 30 juillet 2003 relatif aux installations de combustion existantes de plus de 20 mWth,
- VU les arrêtés ministériels et préfectoraux fixant les prescriptions générales à imposer aux établissements soumis à déclaration,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2009.PREF.DCI3/BE0125 du 18 décembre 2009 autorisant la Société COFELY dont le siège social est situé 1 place des Degres – 92800 PUTEAUX, à exploiter sur la commune de GRIGNY, Avenue de la 1^{ère} armée française, les activités suivantes :
- **rubrique 2910-A-1(Autorisation)** : Installations de combustion consommant exclusivement du gaz naturel ou du fioul domestique composée d'une chaudière mixte gaz/fioul de 17,4 MWth, d'une chaudière mixte gaz/fioul de 34,8 MWth et d'une turbine à combustion de 8,87 Mwth, soit une puissance thermique totale de 61 MWth
 - **rubrique 2920-2-b(D)** : Installations de compression d'air dont la puissance absorbée est de 55,5 kW
 - **rubrique 1430(NC)** : Stockage en réservoirs manufacturés de liquides inflammables 2 cuves de FOD de 120 m³, double enveloppe avec détecteur de fuite, soit une capacité équivalente totale de 9,6 m³
- VU la demande d'allègement de prescriptions de la société COFELY du 14 mars 2011,

VU le rapport de l'inspecteur des installations classées du 29 août 2011,

VU l'avis favorable émis par le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques dans sa séance du 15 septembre 2011, notifié au pétitionnaire le 27 septembre 2011,

VU les observations du pétitionnaire en date du 5 septembre 2011,

VU le courriel de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie en réponse à ces observations en date du 20 septembre 2011,

CONSIDERANT que les chaudières du site fonctionnent au gaz naturel à 95 % et au gaz naturel avec injection de fioul domestique à 5% du temps (en cas de grand froid),

CONSIDERANT que les chaudières ne sont pas équipées d'un dispositif de désulfuration,

CONSIDERANT que l'alinéa VI.c de l'article 15 de l'arrêté ministériel du 30 juillet 2003, relatif aux installations de combustion existantes de plus de 20 MWth, indique que les exigences relatives à la surveillance des émissions de SO₂, de métaux toxiques, de HAP, de COV et de poussières ne s'appliquent pas lorsque le combustible utilisé est du gaz naturel,

CONSIDERANT que l'absence de dispositif de désulfuration a pour conséquence que la mesure en continu du paramètre SO₂ n'est pas obligatoire même lorsque l'exploitant injecte du fioul domestique.

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : liste des installations concernées par une rubrique de la nomenclature des installations classées

Le tableau figurant à l'article 1,2,1 de l'arrêté préfectoral 2009.PREF.DC13/BE0125 du 18 décembre 2009 est remplacé par le suivant :

Désignation des activités	Éléments caractéristiques	Rubrique de la nomenclature	Régime AS/A/D
Installations de combustion consommant exclusivement du gaz naturel ou du fioul domestique	une chaudière mixte gaz/fioul de 17,4 MWth une chaudière mixte gaz/fioul de 34,8 MWth une turbine à combustion de 8,87 MWth Soit une puissance thermique totale de 61 MWth	2910-A-1	A

Installations de compression d'air	puissance absorbée étant de 55,5 kW	2920	NC
Stockage en réservoirs manufacturés de liquides inflammables	2 cuves de FOD de 120 m ³ , double enveloppe avec détecteur de fuite Soit une capacité équivalente totale de 9,6 m ³	1430	NC

ARTICLE 2 : Autosurveillance des émissions gazeuses

L'article 2.2.2.3 de l'arrêté préfectoral n°2009.PREF.DC13/BE0125 du 18 décembre 2009 est remplacé par :

a) Le combustible utilisé est du gaz naturel :

Installations ou émissaires concernés	Paramètres	Mesure
Chaudière 1 et Chaudière 2	Débit (Nm ³ /h)	Continue
	O ₂	Continue + Annuelle par organisme agréé
	NO _x	Continue + Annuelle par organisme agréé
	CO	Continue + Annuelle par organisme agréé

b) Le combustible utilisé est du fioul domestique :

Installations ou émissaires concernés	Paramètres	Mesure
Chaudière 1 et Chaudière 2	Débit (Nm ³ /h)	Continue
	O ₂	Continue + Annuelle par organisme agréé
	SO ₂	Annuelle par organisme agréé et semestrielle (si l'utilisation annuelle du fuel est supérieure à 250 h)
	NO _x	Continue + Annuelle par organisme agréé
	Poussières	Annuelle par organisme agréé et évaluation permanente si utilisation annuelle du fuel supérieure à 250 h
	CO	Continue + Annuelle par organisme agréé
	HAP	Annuelle par organisme agréé
	COV	Annuelle par organisme agréé
	Cd ; Hg ; TI	Annuelle par organisme agréé
	(As+Se+Te)	Annuelle par organisme agréé
	(Sb+Cr+Co+Cu+Sn +Mn+Ni+V+Zn)	Annuelle par organisme agréé

Installations ou émissaires concernés	Paramètres	Mesure
Turbine à gaz	O ₂	Continue + Annuelle par organisme agréé
	NO _x	Continue + Annuelle par organisme agréé
	CO	Continue + Annuelle par organisme agréé
	SO ₂	Annuelle par organisme agréé
	Poussières	Annuelle par organisme agréé

Le bilan des mesures en continu est transmis trimestriellement à l'inspection des installations classées accompagné de commentaires sur les causes des dépassements constatés ainsi que les actions correctives mises en œuvre ou envisagées.

Les appareils de mesure en continu sont certifiés QAL 1 selon la norme NF EN 14181.

L'exploitant doit réaliser la première procédure QAL 2 des appareils de mesure en continu selon cette norme avant le 6 novembre 2009.

De plus, l'exploitant doit réaliser la procédure QAL 3.

Un test annuel de surveillance est réalisé pour chaque appareil de mesure en continu.

Les valeurs des incertitudes sur les résultats de mesure, exprimées par des intervalles de confiance à 95% d'un résultat mesuré unique, ne dépassent pas les pourcentages suivants des valeurs limite d'émission :

- SO₂ : 20%
- NO_x : 20%
- Poussières : 30%
- CO : 20%

Les valeurs moyennes horaires sont déterminées pendant les périodes effectives de fonctionnement de l'installation. Sont notamment exclues les périodes de démarrage, de mise à l'arrêt, de ramonage, de calibrage des systèmes d'épuration ou des systèmes de mesures des polluants atmosphériques. Les valeurs moyennes horaires validées sont déterminées à partir des valeurs moyennes horaires, après soustraction de l'incertitude maximale sur les résultats de mesure définie comme suit :

- SO₂ : 20 % de la valeur moyenne horaire ;
- NO_x : 20 % de la valeur moyenne horaire ;
- poussières : 30 % de la valeur moyenne horaire ;
- CO : 20% de la valeur moyenne horaire.

Les valeurs moyennes journalières validées s'obtiennent en faisant la moyenne des valeurs moyennes horaires validées.

Il n'est pas tenu compte de la valeur moyenne journalière lorsque trois valeurs moyennes horaires ont dû être invalidées en raison de pannes ou d'opérations d'entretien de l'appareil de mesure en continu. Le nombre de jours qui doivent être écartés pour des raisons de ce type doit être inférieur à 10 par an. L'exploitant prend toutes les mesures nécessaires à cet effet.

Dans l'hypothèse où le nombre de jours écartés dépasse 30 par an, le respect des VLE doit être apprécié en appliquant les dispositions suivantes : les valeurs limites d'émission sont considérées comme respectées si les résultats, déterminés conformément aux dispositions de l'arrêté d'autorisation, ne dépassent pas les valeurs limites.

apparaître simultanément que :

- aucune valeur moyenne journalière validée ne dépasse la valeur limite fixée par le présent arrêté ;
- 95 % des valeurs moyennes horaires validées au cours de l'année ne dépassent pas 200 % de la valeur limite d'émission.

Article 3 : RECOURS ET EXECUTION

ARTICLE 3.1 : Délais et voies de recours

(Articles L.514-6 et R.514-3-1 du code de l'environnement)

La présente décision est soumise à un contentieux de pleine juridiction. Elle peut être déférée à la juridiction administrative (Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de Saint-Cloud, 78011 VERSAILLES) :

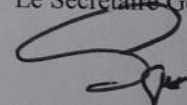
- par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements, en raison des inconvénients ou des dangers que le fonctionnement de l'installation présente pour les intérêts mentionnés aux articles L.211-1 et L.511-1, dans un délai d'un an à compter de la publication ou de l'affichage de cette décision. Si la mise en service de l'installation n'est pas intervenue six mois après la publication ou l'affichage de cette décision, le délai de recours continue à courir jusqu'à l'expiration d'une période de six mois après cette mise en service ;
- par les demandeurs ou exploitants, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle la décision leur a été notifiée.

ARTICLE 3.2: Exécution

Le Secrétaire Général de la Préfecture,
Le Maire de GRIGNY,
Les Inspecteurs des Installations Classées,
L'exploitant,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général



Pascal SANJUAN

2 – COFELY – Arrêté Préfectoral daté du 11 janvier 2013



PREFECTURE
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES
BUREAU DES ENQUETES PUBLIQUES,
DES ACTIVITES FONCIERES ET INDUSTRIELLES

Aménagement

ARRÊTÉ

N° 2013.PREF-DRCL/BEPAFI/SSPILL/010 du 11 JAN. 2013
portant actualisation des prescriptions de fonctionnement des installations de combustion et
de cogénération de la Société COFELY situées Avenue de la 1ère Armée Française, CD 310,
sur la commune de GRIGNY

LE PREFET DE L'ESSONNE,
Officier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

- VU le code de l'environnement, et notamment l'article R.512-31,
- VU le code de la santé publique,
- VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,
- VU le décret du 23 décembre 2010 portant nomination de M. Michel FUZEAU, préfet hors cadre, en qualité de Préfet de l'Essonne,
- VU le décret du 12 juin 2012 portant nomination de M. Alain ESPINASSE, en qualité de secrétaire général de la préfecture de l'Essonne,
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-PREF-MC-035 du 19 septembre 2012 portant délégation de signature à M. Alain ESPINASSE, Secrétaire Général de la préfecture de l'Essonne, Sous-Préfet de l'arrondissement Chef-Lieu,
- VU l'arrêté ministériel du 30 juillet 2003 relatif aux installations de combustion existantes de plus de 20 Mwh,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2009.PREF.DCI3/BE0125 du 18 décembre 2009, autorisant la Société COFELY dont le siège social est situé 1 place des Degres – 92800 PUTEAUX, à exploiter sur la commune de GRIGNY, Avenue de la 1ère armée française, les activités suivantes :
 - rubrique 2910-A-1(Autorisation) : Installations de combustion consommant exclusivement du gaz naturel ou du fioul domestique composée d'une chaudière mixte gaz/fioul de 17,4 MWth, d'une chaudière mixte gaz/fioul de 34,8 MWth et d'une turbine à combustion de 8,87 Mwh, soit une puissance thermique totale de 61 MWth
 - rubrique 2920-2-b(D) : Installations de compression d'air dont la puissance absorbée est de 55,5 kW
 - rubrique 1430(NC) : Stockage en réservoirs manufacturés de liquides inflammables en de 2 cuves de FOD de 120 m3, double enveloppe avec détecteur de fuite, soit une capacité équivalente totale de 9,6 m3

VU l'arrêté préfectoral n° 2011.PREF-DRCL/BEPAFI/SSPILL/583 du 21 octobre 2011 portant actualisation des prescriptions de fonctionnement à la société GDF SUEZ (COFELY) située avenue de la 1ère armée française sur la commune de GRIGNY,

VU la demande de report de délai de réalisation des travaux pour la mise aux normes « NOx » du Cabinet AJAssociés, mandataire des installations, en date du 27 mars 2012,

VU le rapport de présentation de l'inspecteur des installations classées au Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques en date du 30 novembre 2012,

VU l'avis favorable émis par le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques dans sa séance du 20 décembre 2012, notifié au pétitionnaire le 26 décembre 2012,

CONSIDERANT que la prise en charge financière des travaux de mise en conformité incombe contractuellement au propriétaire de l'installation, en l'occurrence le Syndicat Principal de Copropriété de Grigny 2,

CONSIDERANT que, par ordonnance du 26 avril 2011, le cabinet AJAssociés a été désigné en qualité d'Administrateur Provisoire du Syndicat Principal de Copropriété de Grigny 2, qui en devient donc le seul mandataire,

CONSIDERANT la situation économique et sociale dégradée de la copropriété de Grigny 2,

CONSIDERANT la nécessité de continuité du service aux habitants (eau chaude sanitaire et chauffage),

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de l'Essonne,

ARRETE

Supprimé

ARTICLE 1 : Valeurs limites des concentrations dans les rejets atmosphérique

Le tableau figurant à l'article 2.2.2.1 de l'arrêté préfectoral n° 2009.PREF/DCI3/BE0125 du 18 décembre 2009 est remplacé par le suivant :

Installations ou émissaires concernés	Paramètres	VLE (mg/Nm ³)	VLE (mg/Nm ³)
		Jusqu'au 30 septembre 2013	A compter du 30 septembre 2013
Chaudières fonctionnant à 100 % GAZ NATUREL	Débit (Nm ³ /h)	12200	12200
	SO ₂	10	10
	NO _x	225	100
	Poussières	5	5
	CO	50	50
	HAP	0,01	0,01
	COV	50	50

ARTICLE 2 : Délais et voies de recours

(Articles L.514-6 et R.514-3-1 du code de l'environnement)

La présente décision est soumise à un contentieux de pleine juridiction. Elle peut être déférée à la juridiction administrative (Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de Saint-Cloud, 78011 VERSAILLES) :

- par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements, en raison des inconvénients ou des dangers que le fonctionnement de l'installation présente pour les intérêts mentionnés aux articles L.211-1 et L.511-1, dans un délai d'un an à compter de la publication ou de l'affichage de cette décision. Si la mise en service de l'installation n'est pas intervenue six mois après la publication ou l'affichage de cette décision, le délai de recours continue à courir jusqu'à l'expiration d'une période de six mois après cette mise en service ;
- par les demandeurs ou exploitants, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle la décision leur a été notifiée.

ARTICLE 3: Exécution

Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Essonne,
Le Maire de GRIGNY,
Les Inspecteurs des Installations Classées,
L'exploitant,

sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,



Alain ESPINASSE

2 – COFELY – Lettre de la société COFELY à la DRIEE IDF concernant leur cessation d'activité datée du 26 avril 2013

COFELY Réseaux
GDF SUEZ

SERVICE ENERGIE CLIMAT VEHICULES
Pôle Energie
Courrier arrivé le
- 7 MAI 2013

DRIEE Ile de FRANCE
Service Energie Climat Véhicule
Pôle Energie Climat Air
10, rue Crillon
75194 PARIS Cedex 04

Recommandé avec AR

N.Ref : CP/ MFCB/1304153

Objet : Fin du contrat d'exploitation

Ref.

AP 2009 PREF. DC13 BE0125 du 18 décembre 2009

Modif AP 2011 PREF. DRCL/BEPAFI/SPILL 583 du 27 octobre 2011

Versailles, le 26 avril 2013.

A l'attention de Madame Iman LETAIEF

Madame,

Par la présente, nous vous informons que la société COFELY RESEAUX, actuel exploitant de la chaufferie située Avenue de la 1ère Armée Française, CD 310 sur la commune de Grigny cessera l'exploitation de cette installation et de son réseau de distribution au 30 avril 2013 à minuit.

Le repreneur à partir du 1^{er} mai est la société ROUGNON, dont le siège est situé au 16 bis, rue Grange Dame Rose, B.P. 89 - 78143 Vélizy Cedex. L'interlocuteur sera le Directeur Maintenance, Monsieur Philippe MOTTIER.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Madame, en l'assurance de meilleures salutations.

Christian PONTONNIER

Responsable de Département Exploitation

Copie : PYD – O. Mugniery

Cofely Réseaux Ile-de-France

Agence Energie Grand Sud
1 Avenue du Maréchal Juin - 78000 Versailles - France
tél. : 01 39 07 27 80 - fax : 01 39 07 27 88
www.cofelyreseaux-gdfsuez.com

GDF SUEZ ENERGIE SERVICES - SA AU CAPITAL DE 698 866 072 EUROS - • LE VOLTAIRE • 1 PLACE DES DEGRES - 92069 PARIS LA DEFENSE CEDEX - RCS NANTERRE B 652 046 956 - APE 3530Z

p 1/1

PREFET DE L'ESSONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DRIEE-IF

**INSTALLATIONS CLASSÉES POUR
LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION
DE CHANGEMENT D'EXPLOITANT
N° PREF.DRIEE.2014- 0016**

LE PRÉFET DE L'ESSONNE
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code de l'environnement, et notamment l'article R. 512-68,

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

VU le décret du 25 juillet 2013 portant nomination de M. Bernard SCHMELTZ, préfet hors classe, en qualité de Préfet de l'Essonne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2013-PREF-MC-031 du 26 août 2013 portant délégation de signature à M. Alain ESPINASSE, Secrétaire Général de la Préfecture de l'Essonne, Sous-Préfet de l'arrondissement chef-lieu,

VU l'arrêté préfectoral n°2013-PREF-MC-071 du 2 septembre 2013 de monsieur le Préfet de l'Essonne portant délégation de signature à M. Alain VALLET, directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,

VU l'arrêté préfectoral n °2013 DRIEE IDF 81 du 12 novembre 2013 portant subdélégation de signature de M. Alain VALLET, ingénieur général des mines, directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France à ses collaborateurs,

VU l'arrêté préfectoral d'autorisation n° 2009.PREF.DCI3/BE0125 du 18 décembre 2009, actualisé par l'arrêté préfectoral n° 2011.PREF-DRCL/BEPAFI/SSPILL/583 du 21 octobre 2011 et l'arrêté préfectoral n°2013.PREF-DRCL/BEPAFI/SSPILL/010 du 11 janvier 2013, autorisant la Société COFELY, à exploiter Avenue de la 1ère armée française sur la commune de GRIGNY, les activités suivantes :

- **rubrique 2910-A-1(Autorisation)** : Installations de combustion consommant exclusivement du gaz naturel ou du fioul domestique composées d'une chaudière mixte gaz/fioul de 17,4 MWth, d'une chaudière mixte gaz/fioul de 34,8 MWth et d'une turbine à combustion de 8,87 Mwth, soit une puissance thermique totale de 61 MWth
- **rubrique 1430 (Non Classé)** : Stockage en réservoirs manufacturés de liquides inflammables en 2 cuves de FOD de 120 m3, double enveloppe avec détecteur de fuite, soit une capacité équivalente totale de 9,6 m3.

VU la déclaration du 05 mars 2014 du Syndicat Principal des Copropriétaires de Grigny II, représenté par AJAssociés -dont le siège social est situé 34 rue Gabriel Péri à CRETEIL- en qualité d'Administrateurs Provisoires du Syndicat Principal, faisant connaître la reprise de l'exploitation des installations précédemment exploitées par la société COFELY,

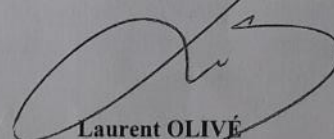
CONSIDERANT qu'il y a lieu dans ces conditions de délivrer le récépissé prévu à l'article R. 512-68 du code de l'environnement,

DÉLIVRE RÉCÉPISSÉ

Au Syndicat Principal des Copropriétaires de Grigny II de sa déclaration de changement d'exploitant pour l'établissement situé Avenue de la 1ère armée française sur la commune de GRIGNY, à charge pour elle, sous peine d'encourir les poursuites prévues au livre V du code de l'environnement, de se conformer aux prescriptions imposées à ses prédécesseurs, ainsi qu'à celles que l'administration jugera utiles de lui imposer dans un but d'intérêt général.

Fait à EVRY, le 18 MARS 2014

Pour le Préfet et par délégation,
Pour le directeur empêché,
Le chef de l'unité territoriale



Laurent OLIVÉ

3 - TOTAL - Récépissé de déclaration du 14 février 1974

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE L'ESSONNE

Établissements dangereux, insalubres et incommodes (3^e Classe)

Le Préfet de l'Essonne,
Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu la loi du 19 décembre 1917, modifiée par les textes subséquents ;
Vu le décret du 1^{er} avril 1964 ;
Vu les décrets des 24 décembre 1919, 3 août 1932, 30 août 1934, 29 avril 1936, 28 juin 1943, 20 mai 1953, 15 avril 1958 et 17 octobre 1960 ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 73-5929 du 20 novembre 1973 fixant les prescriptions générales à imposer aux établissements de 3^e classe ;
Vu la déclaration en date du 7 décembre 1972 par laquelle M. XX la Société des Grands Express Marchés (G.E.M.) fait connaître qu'il a l'intention d'exploiter en GRIGNY II S.C.I. Les Tuileries, centre commercial de GRIGNY II

COMMUNE
GRIGNY

3^e CLASSE

DEMANDE de
M XX Société des Grands Express Marchés (G.E.M.)

DEPÔT N°1 : 2 citernes à un compartiment (12.000 l essence + 1.500 l super carburant) en fosse maçonnée N° 254 A 2^e c 3^e classe

DEPÔT N°2 : citerne de 30.000 l de S.C.A. (liquide de lère catégorie) en fosse maçonnée, en un compartiment N° 254 A 2^e c 3^e classe

DEPÔT N°3 : citerne de 30.000 l de S.C.A. (liquide de lère catégorie) en fosse maçonnée, en un compartiment N° 254 A 2^e c 3^e classe

Vu les plans et renseignements produits à l'appui de cette déclaration ;
Vu l'avis du Service d'Inspection des Établissements classés ;
Donne acte de ladite déclaration, à charge par l'intéressé de se conformer aux prescriptions énumérées au verso et jointes au présent récépissé, sous peine d'encourir les poursuites prévues au titre V de la loi du 19 décembre 1917 modifiée et au décret du 1^{er} avril 1964.

Le déclarant devra par ailleurs se conformer aux dispositions édictées par le Livre II du Code du Travail et les décrets réglementaires pris en exécution dudit livre dans l'intérêt de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs. Sur sa demande, tous renseignements à ce sujet lui seront donnés par l'Inspecteur du Travail.

Si l'établissement n'a pas été ouvert dans le délai de 3 ans, à partir de la date de la déclaration indiquée dans le récépissé, ou si l'exploitation est interrompue pendant plus de deux années consécutives, l'intéressé devra faire une nouvelle déclaration.

Si l'établissement vient à être cédé, le nouvel exploitant ou son représentant est tenu d'en faire la déclaration à la Préfecture dans le mois qui suit la prise de possession en indiquant ses nom, prénoms et domicile ; s'il s'agit d'une société, sa raison sociale ou sa dénomination doit être mentionnée dans la déclaration, ainsi que son siège social et la qualité du signataire.

Evry, le 14 FEV. 1974

LE PRÉFET :

P. le Préfet
Le Directeur de la Réglementation

G. PILLEMENT

Prescriptions générales....

Avis important

Ce récépissé n'est délivré qu'au titre de la législation sur les Établissements dangereux, insalubres ou incommodes (loi du 19 décembre 1917 modifiée.)
Il ne peut être utilisé par le bénéficiaire qu'après accomplissements de toutes autres formalités auprès des organismes ou services compétents, en particulier ceux du Ministère de la Construction pour le permis de construire, des Ponts et Chaussées pour les déversements d'eaux résiduelles, etc.

Ce récépissé ne dispense pas notamment son bénéficiaire des formalités à accomplir éventuellement auprès du Ministère de la Construction, en application du décret 58-1460 du 31 décembre 1958 (J.O. du 31-12-1958, page 264), relatif à la décentralisation des installations et établissements industriels.

114098 imp. Taveri Père et Fils, Corbeil

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES
imposées aux industries rangées dans la 3^e classe des établissements dangereux,
insalubres ou incommodes par les arrêtés préfectoraux des 1^{er} août 1953 et 10 novembre 1958,

N° 254 A 2° C

254 - Dépôts de liquides inflammables de la 1^{ère} catégorie -

A - Le point d'éclair étant inférieur ou égal à 21° C -

2° - Les liquides n'étant pas contenus exclusivement dans des récipients métalliques hermétiquement fermés ou devant subir des transvasements -

C - La quantité emmagasinée étant supérieure à 200 litres mais inférieure ou égale à 2.000 litres.

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES CI-ANNEXÉES

3 – TOTAL – Récépissé de déclaration de succession daté du 20 juin 1988

CP/FG
PREFECTURE DE L'ESSONNE
DIRECTION DES COLLECTIVITES
LOCALES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

REPUBLIQUE FRANCAISE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
RECEPISSE DE DECLARATION DE SUCCESSION

LE PREFET DE L'ESSONNE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,

VU La loi n° 76.663 du 19 juillet 1976 modifiée relative aux installations classées pour la protection de l'environnement,

VU Le décret n° 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié pris pour son application,

VU Les arrêtés préfectoraux fixant les prescriptions générales à imposer aux établissements soumis à déclaration,

VU Le récépissé de déclaration en date du 14 février 1974 délivré à la société des Grands Express Marchés (G.E.M.) pour l'exploitation au centre commercial de GRIGNY II des activités suivantes :

- dépôt n° 1 : 2 citernes à un compartiment (12 000 l essence + 15 000 l super carburant) en fosse maçonnée n° 254 A 2° c 3è classe
- dépôt n° 2 : citerne de 30 000 l SCA (Liquide de 1ère catégorie) en fosse maçonnée, en un compartiment n° 254 A 2° c 3è classe
- dépôt n° 3 : citerne de 30 000 l SCA (Liquide de 1ère catégorie) en fosse maçonnée, en un compartiment n° 254 A 2° c 3è classe,

VU La déclaration en date du 8 juin 1988 par laquelle la société VP GRIGNY EUROMARCHE, dont le siège social est 2, route de Corbeil 91350 GRIGNY, fait connaître qu'elle a repris l'exploitation des activités susvisées au centre commercial de GRIGNY II depuis le 1er janvier 1985,

CONSIDERANT qu'il y a lieu, dans ces conditions, de délivrer le récépissé prévu par l'article 34 du décret du 21 septembre 1977,

D O N N E A C T E

à la société VP GRIGNY EUROMARCHE de sa déclaration de succession, à charge pour elle, sous peine d'encourir les poursuites prévues aux titres VI et VII de la loi susvisée, de se conformer aux prescriptions imposées à ses prédécesseurs, ainsi qu'à celles que l'Administration jugera utiles de lui imposer dans un but d'intérêt général ;

.../...

ACTUALISE :

Comme suit le classement des activités :

- dépôts de Liquides inflammables n° 253 B (D)
 - 1 cuve SCA de 30 m³
 - 1 cuve CA de 12 m³
 - 1 cuve GO de 15 m³
- installations de distribution de Liquides inflammables n° 261 bis (D)
 - 5 appareils SCA
 - 1 appareil CA
 - 2 appareils GO

Fait à EVRY, Le 20 JUIN 1988

Pour le Préfet
Le Directeur des Collectivités Locales

Nicole ALAMAGNY

Pour ampliation,
EVRY, le 20 JUIN 1988
Le Chef de Bureau



Gérard Goutagneux

3 - TOTAL - Récépissé de déclaration daté du 5 mai 1989

CP/LG
PREFECTURE DE L'ESSONNE
DIRECTION DES COLLECTIVITES
LOCALES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

REPUBLIQUE FRANCAISE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
RECEPISSE DE DECLARATION

LE PREFET DE L'ESSONNE,
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR,

VU La loi n° 76.663 du 19 juillet 1976 modifiée relative aux installations classées pour la protection de l'environnement,

VU Le décret n° 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié pris pour son application,

VU Les arrêtés préfectoraux fixant les prescriptions générales à imposer aux établissements soumis à déclaration,

VU La déclaration en date du 25 avril 1989 par laquelle la Société EUROMARCHE dont le siège social est 180, Route Nationale 7 91200 ATHIS-MONS fait connaître son intention de modifier comme suit la station-service située au Centre Commercial de GRIGNY II 2, route de Corbeil :

- dépôts de Liquides inflammables N° 253 B (D)
 - . 1 cuve en paroi maçonnée de 30 m³ SCA
 - . 1 cuve en paroi maçonnée de 30 m³ (12 m³ CA + 15 m³ GO)
 - . 1 cuve double paroi de 60 m³ (45 m³ SCA + 15 m³ GO)
- installations de distribution de Liquides inflammables N° 261 BIS (D)
 - . 8 points de distribution, débit unitaire : 2,4 m³/h

VU Les plans et renseignements produits à l'appui de cette déclaration,

VU L'avis du service d'inspection des installations classées,

D O N N E A C T E

De ladite déclaration à charge pour l'intéressée de se conformer aux prescriptions jointes au présent récépissé, sous peine d'encourir les poursuites prévues par la loi du 19 juillet 1976 modifiée par la loi n° 85.661 du 3 juillet 1985 relative aux installations classées.

Si l'installation n'a pas été mise en fonctionnement dans le délai de trois ans, à partir de la date de la déclaration indiquée dans le récépissé, ou si l'exploitation est interrompue pendant plus de deux années consécutives, l'intéressée devra faire une nouvelle déclaration.

.../...

Si l'installation vient à être cédée, le nouvel exploitant ou son représentant est tenu d'en faire la déclaration à la préfecture dans le mois qui suit la prise de possession en indiquant ses nom, prénoms et domicile ; s'il s'agit d'une société, sa raison sociale ou sa dénomination doit être mentionnée dans la déclaration, ainsi que son siège social et la qualité du signataire.

Ce récépissé n'est délivré qu'au titre de la législation sur les installations classées (loi du 19 juillet 1976).

Il ne peut être utilisé par le bénéficiaire qu'après accomplissement de toutes autres formalités auprès des organismes ou services compétents, en particulier ceux de la mairie pour le permis de construire et les diverses autorisations d'utilisation du sol, ceux des services chargés de la police des eaux pour les déversements d'eaux résiduaires et ceux de la direction départementale du travail et de l'emploi.

Le présent récépissé annule et remplace ceux en date des 14 février 1974 et 20 juin 1988.

Fait à EVRY, Le 5 MAI 1989

Pour ampliation,

~~En~~
Le Chef de Bureau



Gérard Goutagneux

Pour le Préfet

Le Directeur des Collectivités Locales

Nicole ALAMAGNY

3 – TOTAL – Récépissé de déclaration daté du 23 mars 1993

CP/FG
PREFECTURE DE L'ESSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DIRECTION DES COLLECTIVITES
LOCALES

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
RECEPISSE DE DECLARATION

LE PREFET DE L'ESSONNE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,

Vu la loi N° 76.663 du 19 juillet 1976 modifiée relative aux installations classées pour la protection de l'environnement et le décret N° 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié pris pour son application,

Vu les arrêtés préfectoraux fixant les prescriptions générales à imposer aux établissements soumis à déclaration,

Vu le récépissé de déclaration en date du 5 mai 1989 délivré à la société EUROMARCHE pour l'exploitation au Centre commercial de GRIGNY II, 2 route de Corbeil, des activités suivantes :

- dépôts de liquides inflammables N° 253 B (D)
 - . 1 cuve de 30 m³ SCA
 - . 1 cuve de 27 m³ (12 m³ CA + 15 m³ G0)
 - . 1 cuve de 60 m³ (45 m³ SCA + 15 m³ G0)
- installations de distribution de liquides inflammables N° 261 BIS (D)
 - . 8 points de distribution, débit unitaire : 2,4 m³/h

Vu la déclaration en date du 12 mars 1993 par laquelle la société ELF ANTAR FRANCE 85, avenue Victor-Hugo 92563 RUEIL-MALMAISON CEDEX fait connaître son intention de reprendre l'exploitation des activités susvisées, dans les conditions suivantes :

- dépôts de liquides inflammables n° 253 B (D)
 - . 1 cuve en fosse maçonnée de 12 m³ SP 98
 - . 1 cuve en fosse maçonnée de 15 m³ G0
 - . 1 cuve double enveloppe de 60 m³ (40 m³ SC 97 + 20 m³ G0)
 - . 1 cuve en fosse maçonnée de 30 m³ SC 97
- installations de distribution de liquides inflammables N° 261 BIS (D)
 - . 8 distributeurs, débit unitaire : 2,4 m³/h
 - total 1ère catégorie : 14,4 m³/h
 - total 2ème catégorie : 4,8 m³/h

.../...

DELIVRE RECEPISSE

à la société ELF ANTAR FRANCE de sa déclaration de succession, à charge pour elle, sous peine d'encourir les poursuites prévues aux titres VI et VII de la loi susvisée, de se conformer aux prescriptions imposées à ses prédécesseurs, ainsi qu'à celles que l'administration jugera utiles de lui imposer dans un but d'intérêt général.

Fait à EVRY, le 23 MARS 1993

Pour le Préfet
Le Directeur des Collectivités Locales

Nicolas ALAMAGNY

POUR AMPLIATION
Le Chef de Bureau,



PRÉFECTURE DE SEINE-ET-MARNE

Gérard Goussonneux

PREFECTURE DE L'ESSONNE
DIRECTION DES COLLECTIVITES
LOCALES
Bureau de l'Environnement

REPUBLIQUE FRANCAISE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
RECEPISSE DE DECLARATION DE SUCCESSION

LE PREFET DE L'ESSONNE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi N° 76.663 du 19 juillet 1976 modifiée relative aux installations classées pour la protection de l'environnement et le décret N° 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié pris pour son application,

VU la loi N° 92.3 du 3 janvier 1992 sur l'eau,

VU le récépissé de déclaration de succession en date du 23 mars 1993 délivré à la société ELF ANTAR FRANCE pour l'exploitation au Centre commercial de GRIGNY II, 2 route de Corbeil, des activités suivantes :

- dépôts de liquides inflammables N° 253 B (D)
 - 1 cuve en fosse maçonnée de 12 m³ SP98
 - 1 cuve en fosse maçonnée de 15 m³ GO
 - 1 cuve double enveloppe de 60 m³ (40 m³ SC97 + 20 m³ GO)
 - 1 cuve en fosse maçonnée de 30 m³ SC97
- installations de distribution de liquides inflammables N° 261 BIS (D)
 - . 8 distributeurs, débit unitaire : 2,4 m³/h
 - total 1ère catégorie : 14,4 m³/h
 - total 2ème catégorie : 4,8 m³/h

VU la déclaration en date du 10 novembre 1995, par laquelle la société COMPAGNIE DES PETROLES ET GENERALE DE SERVICES dont le siège social est 131/135, boulevard Carnot, 78110 LE VESINET, fait connaître qu'elle a pris la succession de la société ELF ANTAR FRANCE dans l'exploitation des activités susvisées au Centre commercial de GRIGNY II, 2 route de Corbeil,

CONSIDERANT qu'il y a lieu, dans ces conditions, de délivrer le récépissé prévu par l'article 34 du décret du 21 septembre 1977,

.../...

DELIVRE RECEPISSE

à la société **COMPAGNIE DES PETROLES ET GENERALE DE SERVICES** de sa déclaration de succession, à charge pour elle, sous peine d'encourir les poursuites prévues aux titres VI et VII de la loi susvisée, de se conformer aux prescriptions imposées à ses prédécesseurs, ainsi qu'à celles que l'administration jugera utiles de lui imposer dans un but d'intérêt général.

ACTUALISE

comme suit le classement des activités :

- dépôts de liquides inflammables N° 253 (D)
(capacité totale équivalente, selon la définition N° 1430 de la nomenclature, : 21 m3)
- installations de distribution de liquides inflammables N° 1434 1° b (D)
(débit maximum équivalent : 15,36 m3/h)

Fait à EVRY, le

13 DEC. 1995

POUR AMPLIATION
Le Chef de Bureau



Patrick LECLERE

Pour le Maire
Le directeur des collectivités locales,

signé : Monique LEPRETRE

PREFECTURE DE L'ESSONNE
DIRECTION DES COLLECTIVITES
LOCALES
Bureau de l'Environnement

REPUBLIQUE FRANCAISE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT

RECEPISSE DE DECLARATION DE CHANGEMENT
D'EXPLOITANT

LE PREFET DE L'ESSONNE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le code de l'environnement,

VU la loi N° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret N° 82.389 du 10 mai 1982 relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les départements,

VU le décret N° 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié pris pour l'application de la loi N° 76.663 du 19 juillet 1976 modifiée relative aux installations classées pour la protection de l'environnement,

VU la déclaration en date du 22 mars 2002 par laquelle la société TOTALFINAELF, dont le siège social est 24, cours Michelet, 92800 PUTEAUX, fait connaître que, dans le cadre du rapprochement des sociétés TOTALFINA et ELF, la société Total Raffinage Distribution sera dénommée, à compter du 1^{er} avril 2002, TotalFinaElf France et viendra aux droits et obligations de Elf Antar France,

VU la lettre en date du 19 avril 2002 par laquelle la société TOTALFINAELF communique la liste des stations-service qu'elle exploite dans le département de l'Essonne et qui sont concernées par ce changement d'exploitant,

.../...

CONSIDERANT qu'il y a lieu, dans ces conditions, de délivrer le récépissé prévu par l'article 34 du décret du 21 septembre 1977,

DELIVRE RECEPISSE

à la société **TOTALFINAELF** de sa déclaration de changement d'exploitant, à charge pour elle, sous peine d'encourir les poursuites prévues aux articles L 514.1 à L 514.18 du code de l'environnement, de se conformer aux prescriptions imposées à ses prédécesseurs, ainsi qu'à celles que l'administration jugera utiles de lui imposer dans un but d'intérêt général.

La liste des stations-service concernées par ce changement d'exploitant est celle communiquée par la société **TOTALFINAELF** par lettre du 19 avril 2002 et actualisée au vu des déclarations de cessation d'activités effectuées par l'exploitant depuis cette date. Elle est annexée au présent récépissé.

Fait à EVRY, le 13 mars 2003.

Le Préfet,
pour le Préfet
le Chef de bureau
Alain JAMBET.

Pour ampliation
l'Adjointe au Chef du bureau
de l'environnement



Cécile GUINARD.

PREFECTURE DE L'ESSONNE
DIRECTION DES COLLECTIVITES
LOCALES
Bureau de l'Environnement

REPUBLIQUE FRANCAISE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT

RECEPISSE DE DECLARATION DE CHANGEMENT
DE DENOMINATION

LE PREFET DE L'ESSONNE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le code de l'environnement,

VU la loi N° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret N° 82.389 du 10 mai 1982 relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les départements,

VU le décret N° 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié pris pour l'application de la loi N° 76.663 du 19 juillet 1976 modifiée relative aux installations classées pour la protection de l'environnement,

VU le récépissé de déclaration de changement d'exploitant en date du 13 mars 2003 délivré à la société TOTALFINAELF pour l'exploitation de ses différentes stations-service dans le département de l'Essonne,

.../...

VU la déclaration en date du 25 juin 2003 par laquelle la société TOTAL France, dont le siège social est 24, cours Michelet, 92800 PUTEAUX, fait connaître que la société TOTALFINAELF France est dénommée TOTAL France depuis le 12 mai 2003,

DELIVRE RECEPISSE

à la société **TOTAL France** de sa déclaration de changement de dénomination.

Fait à EVRY, le 30 SEP. 2003

Le Préfet,



LE PRÉFET
chef de bureau

Alain JAMBET

**PREFECTURE DE L'ESSONNE
DIRECTION DES COLLECTIVITES
LOCALES
Bureau de l'Environnement**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT**

RECEPISSE DE CESSATION D'ACTIVITE

**LE PREFET DE L'ESSONNE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR**

VU le code de l'environnement,

VU la loi N° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret N° 82.389 du 10 mai 1982 relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les départements,

VU le décret N° 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié pris pour l'application de la loi N° 76.663 du 19 juillet 1976 modifiée relative aux installations classées pour la protection de l'environnement,

VU le récépissé de déclaration de succession en date du 13 décembre 1995 délivré à la société COMPAGNIE DES PETROLES ET GENERALE DE SERVICES pour l'exploitation au Centre commercial de GRIGNY II, 2, route de Corbeil, des activités suivantes :

- dépôts de liquides inflammables N° 253 (D)
(capacité totale équivalente selon la définition N° 1430 de la nomenclature : 21 m³)
- installations de distribution de liquides inflammables N° 1434 1° b (D)
(débit maximum équivalent : 15,36 m³/h)

VU le récépissé de déclaration de changement d'exploitant en date du 13 mars 2003 délivré à la société TOTALFINAELF pour l'exploitation des activités susvisées,

.../...

VU le récépissé de déclaration de changement de dénomination du 30 septembre 2003 délivré à la société TOTAL France,

VU les courriers en date des 12 mars et 29 août 2003, par lesquels la société TOTAL France fait connaître qu'elle a cessé définitivement l'exploitation de sa station-service au Centre commercial de GRIGNY II, 2, route de Corbeil, et que les 4 réservoirs de carburants ont été enlevés après dégazage,

VU l'avis de l'inspecteur des installations classées en date du 9 septembre 2003,

CONSIDERANT qu'au vu des éléments produits par la société TOTAL France, il y a lieu de délivrer le récépissé prévu à l'article 34-1 du décret du 21 septembre 1977 susvisé,

DELIVRE RECEPISSE

à la société TOTAL France de sa déclaration de cessation d'activités à GRIGNY, Centre commercial de GRIGNY II, 2, route de Corbeil.

Le présent récépissé ne dégage pas la responsabilité de l'exploitant en cas de découverte ultérieure d'une pollution liée à ses activités pendant l'occupation du site.

Fait à EVRY, le - 2 OCT. 2003

Le Préfet,




3 – TOTAL – Certificats de dégazage datés du 27 janvier 2003

Fax émis par : 8156718259

DIDERON BONNEUIL 28/01/03 17:29 Pg: 3/4

S.A. DIDERON



Sté TOKHEIM SERVICES FRANCE
ZA DU MANDINET
18, rue des Campanules
77185 LOGNES

CERTIFICAT DE DEGAZAGE Num 3804

Nous attestons par la présente avoir procédé, du 16 janvier 2003

à l'adresse suivante : **STATION CLUB
2 ROUTE DE CORBEIL
91350 GRIGNY**

au dégazage de : 1 réservoir de : 80 000 LITRES compartimentés en 40 000 de GO et 20 000 de SP98

1 réservoir de : 30 000 LITRES SP 95
1 réservoir de : 15 000 LITRES GO
1 réservoir de : 12 000 LITRES SC

PROCEDE EMPLOYE :

- Démontage du trou d'homme et tuyauteries
- Nettoyage, curage et évacuation des résidus pour traitement par un organisme agréé
- Application d'un produit tensio actif dégraissant
- Lavage, rinçage haute pression, avec pompage des solutions et ventilation forcée
- Contrôle avec explosimètre


IMPORTANT :

Passé un délai d'une heure, toute opération de pénétration à l'intérieur ou travail par point chaud sur le(s) dit(s) réservoir(s) devra être précédé d'un contrôle d'oxigénimétrie, soit par nos services ou le service de sécurité de votre société pour délivrance d'une autorisation.

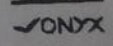


LE PRESENT CERTIFICAT EST DELIVRE POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Dé livré à Bonneuil-sur-Marne, le 27 janvier 2003

Le responsable,
Gilles CHARPENTIER



S.A. DIDERON
B.P. 36 • Avenue Maurice Schumann • 91490 ORMESSON
Tél. : 01 49 62 03 00 • Télécopie : 01 49 62 03 09 • E-mail : dideron.sa@wanadoo.fr
S.A. au capital de 1 052 000 € • R.C.S. Ormeaux B 414 021 070 • SIRET 414 021 020 00017
1000 MAR 2003 A N TVA Intracommunautaire FR 74 414 021 070
Régistré au Tribunal de Commerce de Paris (142100760)



TOUT SCHLUMBERGER LOGNES 22/07 '03 MAR 17:01 FAX 0180051580
24/07 '03 JEU 09:28 (N° TX/RX 5417)

3 – TOTAL – Attestation de ferrailage datée du 16 mai 2003

Traitements de sol

DALMASO

Travaux publics et particuliers

DALMASO S.A. : 135, voie de Compiègne - 91390 MORSANG-S/ORGE
Tél. : 01 60 15 77 95
Fax : 01 60 15 15 97

ATTESTATION

Je soussigné, Gino DALMASO agissant en tant que Président Directeur Général de :

DALMASO S.A.

Société Anonyme au capital de 762.245 €, dont le siège social est à MORSANG SUR ORGE, 135, Voie de Compiègne 91390 MORSANG SUR ORGE

- Inscrite au registre du commerce sous le R.C.S. EVRY 379 009 376
- Immatriculée au SIRET sous le n°379 009 376 00011

CERTIFIE avoir envoyé à la S.A. MARCHETTO Route de Fossard 77130 MONTEREAU 4 cuves pour le ferrailage, concernant le chantier de GRIGNY station service club, pour le compte de S T P E E 3, avenue de l'Atlantique 91942 LES ULIS Cédex.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Morsang sur Orge, le 16 mai 2003

DALMASO S.A.
le Président Directeur Général
Gino DALMASO

DALMASO S.A.
135, Voie de Compiègne
91390 MORSANG-SUR-ORGE
R.C.S. CORBEIL 379 009 376 - APE 451 A
☎ 01 60 15 77 95 - Fax 01 60 15 15 97

SIRET 379 009 376 00011 - Code APE 451 B - Société Anonyme au capital de 762 245,09 € - 379 009 376 RCS EVRY

Annexe 5 : Fiche BASIAS (sur site)

IDF9101320

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : IDF

Date de création de la fiche : (*) 03/02/1999

Nom(s) usuel(s) : Station service, garage

Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
BESSE et GUILBAUD	

Siège(s) social(aux) de l'entreprise :

Siège social	Date connue
91- JUISSY-SUR-ORGE; France, 38 avenue de la Cour de (en 1976)	25/05/2018

Etat de connaissance : Pollué connu

Autre(s) identification(s) :

Numéro	Organisme ou BD associée
91.0029	BASOL

2 - Consultation à propos du site

3 - Localisation du site

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie	Date modification (*)
36		route	Corbeil de	20/04/2018

Dernière adresse : 36 Route Corbeil de

Localisation : Grigny 2

Code INSEE : 91286

Commune principale : GRIGNY (91286)

Zone Lambert initiale : Lambert I

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	604 301	604 302	655 427	603 731
Y (m)	105 805	2 406 029	6 839 357	2 406 299
Préc.XY				numéro

Carte géologique :

Carte	Numéro carte	Huitième
CORBEIL-ESSONNES	219	7

Carte(s) et plan(s) consulté(s) :

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier
Masse	1/200	1970	Ne sais pas	

4 - Propriété du site

Propriétaires :

Nom (raison sociale)	Date de référence (*)	Type	Exploitant
BESSE et GUILBAUD		Entreprise privée ou son représentant	Oui

Cadastre :

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
	13/06/2000			AN	1- 2

Nombre de propriétaires actuels : Unique

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : Activité terminée
 Date de première activité : (*) 01/01/1111
 Date de fin d'activité : (*) 13/06/2000
 Origine de la date : ?=Origine de la date non connue

Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Compression, réfrigération	D35.45Z	01/01/1111	13/06/2000		3ième groupe	? =Origine de la date non connue		
2	Garages, ateliers, mécanique et soudure	G45.21A	01/01/1111	13/06/2000		2ième groupe	? =Origine de la date non connue	RD du 24/10/1979 + RD du 20/01/1976 + RD du 26/09/1972	
3	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	G47.30Z	01/01/1111	13/06/2000		1er groupe	? =Origine de la date non connue	RD du 24/10/1979 + RD du 20/01/1976 + RD du 26/09/1972	

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
4	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	V89.03Z	01/01/1111	13/06/2000		1er groupe	? =Origine de la date non connue	RD du 24/10/1979 + RD du 20/01/1976 + RD du 26/09/1972	2 RS de 40 m3, en 1979. En 1972, 1 RS de 50 m3 + 1 RS de 20 m3 de FOD

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
BESSE et GUILBAUD		

Commentaire(s) :

Enquête préfecture du 13/06/2000: activité terminée.
Site répertorié dans BASOL.

6 - Utilisations et projets

Site en friche : Oui

Site réaménagé : Oui

Type de réaménagement : structure de transport (parking)

:

Réaménagement sensible : Non

Projet de réaménagement : centre ville

:

Commentaire : Site en friche: AN2 Aménagement en parking: AN1 Enquête préfecture du 13/06/2000: aménagement en parking et projet de centre ville confirmés.

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

Milieu d'implantation : Urbain

Captage AEP : Oui

Référence BSS : 02197X0169

Distance captage AEP : 999

Position AEP : En amont

Substratum : Calcaire tendre/Craie

Type de nappe : Libre

Nom de la nappe : Nappe de Beauce
Code du système aquifère : 025a
Nom du système aquifère : BEAUCE / BASSIN DE L'ORGE RIVE DROITE

9 - Etudes et actions

.

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : DRIRE ESSONNE
Autre(s) source(s) : Enquête préfecture du 13/06/2000.

12 - Synthèse historique

Historique Description du site :

: CASSE AUTOMOBILE EXPLOITE SANS AUTORISATION ET SANS PRECAUTION PARTICULIERE.

Description qualitative à la date du 14/06/2000 :

A LA SUITE D'UNE PLAINTÉ DE LA MAIRIE DE GRIGNY, IL EST APPARU QUE LA SOCIÉTÉ HDAF EXPLOITE SANS AUTORISATION UNE CASSE AUTOMOBILE.

MALGRE LES ACTIONS COERCITIVES ENGAGÉES(2 PROCES VERBAUX DE CONTRAVENTIONS,1 ARRETE METTANT EN DEMEURE DE REGULARISER, 1 ARRETE PORTANT SUR LA SUPPRESSION DE L'ACTIVIVITE,1 ARRETE PORTANT SUR LA CONSIGNATION D'UNE SOMME DE 100.000 F 1 ARRETE ORDONNANT L'APPOSITION DE SCÉLÉE), LA SITUATION N'A QUE TRES PEU ÉVOLUE.

IL EST A NOTER QUE LE STOCKAGE DES DIVERS FLUIDES RECUPERES SUR VÉHICULES ÉTAIT ,JUSQU'A UNE DATE RÉCENTE ,EFFECTUÉ SANS AUCUNE PRECAUTION PARTICULIERE, D'OU UN RISQUE POTENTIEL POUR LES SOLS ET LES NAPPES SOUTERRAINES.

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :
- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

IDF9101322

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : IDF
Date de création de la fiche : 03/02/1999 (*)
Nom(s) usuel(s) : Station service

Raison sociale(s) de l'entreprise :	Raison sociale	Date connue (*)
	SNC COMPAGNIE DES PETROLES ET GENERALES DE SERVICES (CPGS), ex ELF ANTAR FRANCE, ex EUROMARCHE, ex GRANDS EXPRESS MARCHES (GEM)	

Etat de connaissance : Inventorié

Autre(s) identification(s) :	Numéro	Organisme ou BD associée
	02197S254	BRGM

Commentaire : Siège social de la SNC COMPAGNIE DES PETROLES ET GENERALES DE SERVICES : 131-135, Bd Carnot - 78110 Le Vésinet

2 - Consultation à propos du site

3 - Localisation du site

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie	Date modification (*)
1		place	Henri Barbusse, ex 2 route de Corbeil	20/04/2018

Dernière adresse : 1 Place Henri Barbusse, ex 2 route de Corbeil
Localisation : ZAC, Centre Commercial Grigny 2
Code INSEE : 91286
Commune principale : GRIGNY (91286)
Zone Lambert initiale : Lambert I

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	604 278	604 279	655 404	603 570
Y (m)	105 834	2 406 058	6 839 386	2 406 384
Préc.XY				numéro

Carte géologique :

Carte	Numéro carte	Huitième
CORBEIL-ESSONNES	219	7

Carte(s) et plan(s)

consulté(s) :

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier
Situation 2	1/25000	1969	Ne sais pas	
Situation 1	?	1993	Ne sais pas	
Masse 1	1/200	1989	Ne sais pas	
Installations 2	1/100	1972	Ne sais pas	
Installations 1	1/100	1992	Ne sais pas	
Installations 3	1/100	1989	Ne sais pas	
Situation 3	1/10000	1989	Ne sais pas	
Extrait Cadatral 1	1/2000	1993	Ne sais pas	
Masse 2	1/200	1979	Ne sais pas	
Extrait Cadastral 2	1/2500	1989	Ne sais pas	

4 - Propriété du site

Cadastre :

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
	13/06/2000			AM	24
	01/01/1989			C1	547

Nombre de propriétaires actuels : ?

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site :

En activité

Date de première activité : (*)

01/01/1971

Origine de la date :

DCD=Date connue d'après le dossier

Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	G47.30Z	01/01/1971			1er groupe	DCD=Date connue d'après le dossier		

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
2	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	V89.03Z	01/01/1971			1er groupe	DCD=Date connue d'après le dossier		En 1974, 1 RS de 12 m3 CA + 1 RS de 15 m3 SCA + 1 RS de 30 m3 SCA + 1 RS de 30 m3 SCA. En 1989, 1 RS de 30 m3 (3 RS conservés, 30, 15 et 12)+ 1 RS de 60 m3. En 1993, 1 RS de 30 m3 (12 CA + 15 GO) + 1 RS de 27 m3 (12CA + 15GO) + 1 RS de 60 m3 (45SCA+15GO)

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
GRANDS EXPRESS MARCHES	01/01/1971	20/06/1988
EUROMARCHE	20/06/1988	23/03/1993
ELF ANTAR FRANCE	23/03/1993	13/11/1995
SNC CPGS	13/11/1995	

Commentaire(s) :

Enquête préfecture du 13/06/2000: activité confirmée.

6 - Utilisations et projets

Site en friche : Non

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

Milieu d'implantation : Commercial
Captage AEP : Oui
Référence BSS : 02197X0169
Distance captage AEP : 999
Position AEP : En amont
Substratum : Calcaire tendre/Craie
Type de nappe : Libre
Nom de la nappe : Nappe de Beauce
Code du système aquifère : 025a

Nom du système aquifère : BEAUCE / BASSIN DE L'ORGE RIVE DROITE

9 - Etudes et actions

.

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : DRIRE ESSONNE

Autre(s) source(s) : Enquête préfecture du 13/06/2000.

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,

- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

IDF9101324

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : IDF
Date de création de la fiche : (*) 03/02/1999
Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
CENTRE D'EDUCATION ROUTIERE DE L'ESSONNE	

Etat de connaissance : Inventorié
Autre(s) identification(s) :

Numéro	Organisme ou BD associée
02197S253	BRGM

2 - Consultation à propos du site

3 - Localisation du site

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie	Date modification (*)
27		route	Corbeil de, ex Chemin du moulin	20/04/2018

Dernière adresse : 27 Route Corbeil de, ex Chemin du moulin
Code INSEE : 91286
Commune principale : GRIGNY (91286)
Zone Lambert initiale : Lambert I

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	603 021	603 022	654 154	603 053
Y (m)	106 608	2 406 832	6 840 171	2 406 810
Préc.XY				numéro

Carte géologique :

Carte	Numéro carte	Huitième
CORBEIL-ESSONNES	219	7

Carte(s) et plan(s) consulté(s) :

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier
Situation	1/5000	1976	Ne sais pas	
Installations	1/250	1976	Ne sais pas	

4 - Propriété du site

Cadastre :

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
-----------------	----------------------	---------	-----------	------------------	----------------

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
	01/01/1976			C	275 - 277

Nombre de propriétaires actuels : ?

Commentaire : nouvelle numérotation de cadastre inconnue

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : Activité terminée
 Date de première activité : (*) 01/01/1111
 Date de fin d'activité : (*) 13/06/2000
 Origine de la date : ?=Origine de la date non connue

Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres)	G45.20	01/01/1111	13/06/2000			? =Origine de la date non connue	RD du 22/12/1977	
2	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	V89.03Z	01/01/1111	13/06/2000		1er groupe	? =Origine de la date non connue	RD du 22/12/1977	1 RS de 15 m3 + distribution de carburant (1 à 20 m3/h)

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
CENTRE D'EDUCATION ROUTIERE DE L'ESSONNE		

Commentaire(s) : Enquête préfecture du 13/06/2000: activité terminée.

6 - Utilisations et projets

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

Milieu d'implantation : Urbain
 Substratum : Calcaire tendre/Craie
 Type de nappe : Libre
 Nom de la nappe : Nappe de Beauce
 Code du système aquifère : 025a
 Nom du système aquifère : BEAUCE / BASSIN DE L'ORGE RIVE DROITE

9 - Etudes et actions

.

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : DRIRE ESSONNE

Autre(s) source(s) : Enquête préfecture du 13/06/2000.

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,

- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

IDF9101325

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : IDF
Date de création de la fiche : (*) 03/02/1999
Nom(s) usuel(s) : Pressing

Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
PRESSING DE LA MAIRIE, ex PRESSING SIMON	

Etat de connaissance : Inventorié

2 - Consultation à propos du site

3 - Localisation du site

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie	Date modification (*)
54		route	Corbeil de, ex n°76, ex n° 70	20/04/2018

Dernière adresse : 54 Route Corbeil de, ex n°76, ex n° 70

Code INSEE : 91286

Commune principale : GRIGNY (91286)

Zone Lambert initiale : Lambert I

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	603 850	603 851	654 977	603 627
Y (m)	105 966	2 406 190	6 839 522	2 406 359
Préc.XY				numéro

Carte géologique :

Carte	Numéro carte	Huitième
CORBEIL-ESSONNES	219	7

4 - Propriété du site

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : En activité
Date de première activité : (*) 01/01/1111
Origine de la date : ?=Origine de la date non connue
Historique des activités sur le site :

--

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	S96.01	01/01/1111			1er groupe	? =Origine de la date non connue	RD du 31/12/1982 (régularisation)	

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
PRESSING SIMON		

Commentaire(s) :

Enquête préfecture du 13/06/2000: activité confirmée.
Plainte de voisinage: rejets de vapeurs de perchloréthylène.

6 - Utilisations et projets

Code POS : UH

Site en friche : Non

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

Milieu d'implantation : Urbain

Captage AEP : Oui

Référence BSS : 02197X0169

Distance captage AEP : 999

Position AEP : En amont

Substratum : Calcaire tendre/Craie

Type de nappe : Libre

Nom de la nappe : Nappe de Beauce

Code du système aquifère : 025a

Nom du système aquifère : BEAUCE / BASSIN DE L'ORGE RIVE DROITE

9 - Etudes et actions

.

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : DRIRE ESSONNE

Autre(s) source(s) : Enquête préfecture du 13/06/2000.

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,

- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

IDF9101327

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité IDF

gestionnaire :

Date de création 03/02/1999

de la fiche : (*)

Nom(s) usuel(s) Compagnie de chauffage

:

Raison(s)
sociale(s) de
l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
INSTALLATION ENERGIE SERVICE, ex AUXILIAIRE DE CHAUFAGE URBAIN (SACUR), ex Cie SUBURBAINE DE DISTRIBUTION DE CHALEUR (SUDICHAL)	

Siège(s)
social(aux) de
l'entreprise :

Siège social	Date connue
92- NANTERRE; Ecoles, 42 rue des (en 1997)	25/05/2018

Etat de
connaissance : Inventorié

Commentaire : Siège social de la Sté AUXILIAIRE DE CHAUFAGE URBAIN (SACUR) : 97, rue Anatole France - 92300 Levallois - Perret, en 1989.
Siège social de la Cie SUBURBAINE DE DISTRIBUTION DE CHALEUR (SUDICHAL) : 14, rue Roquepine - 75008 Paris, en 1975

2 - Consultation à propos du site

3 - Localisation du site

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie	Date modification (*)
		chemin départemental	310	20/04/2018

Dernière adresse : Chemin départemental 310

Localisation : Tuileries, ZAC les (Grigny 2)

Code INSEE : 91286

Commune principale : GRIGNY (91286)

Zone Lambert initiale : Lambert I

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	604 408	604 409	655 533	
Y (m)	105 747	2 405 970	6 839 298	

Carte géologique :

Carte	Numéro carte	Huitième
CORBEIL-ESSONNES	219	7

Carte(s) et plan(s)
consulté(s) :

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier
Masse	1/200	1970	Ne sais pas	

4 - Propriété du site

Propriétaires :

Nom (raison sociale)	Date de référence (*)	Type	Exploitant
Tuileries, SCI Les		Entreprise privée ou son représentant	Non

Cadastre :

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
	13/06/2000			AM	30

Nombre de propriétaires actuels : ?

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : En activité
 Date de première activité : (*) 01/01/1111
 Origine de la date : ?=Origine de la date non connue
 Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Production et distribution de vapeur (chaleur) et d'air conditionné	D35.30Z	01/01/1970			3ième groupe	? =Origine de la date non connue		= Sté INES : Chaufferie de logements. 3 chaufferies : 1 de 15 000 th/h au gaz + 1 de 30 000 th/h au gaz + 1 de 30 000 th/h au gaz ou FO
2	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	V89.03Z	01/01/1970			1er groupe	? =Origine de la date non connue		= Sté INES : 4 RS de 500 m3 de FO Lourd (4 x 125 m3), bénéficiant de l'antériorité.

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
3	Production et distribution de vapeur (chaleur) et d'air conditionné	D35.30Z	02/01/1970			3ième groupe	? =Origine de la date non connue		= Sté SACUR : Centrale thermique
4	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	V89.03Z	02/01/1970			1er groupe	? =Origine de la date non connue	Rapport APAVE du 13/12/1976 + Visite du 04/06/1976	= Sté SACUR : 460 m3 de FO
5	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	V89.07Z	02/01/1970			3ième groupe	? =Origine de la date non connue		= Sté SACUR

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
INSTALLATION ENERGIE SERVICE		
SUDICHAL		

Accidents :

Date (*)	Type d'accident	Type de pollution	Milieu touché	Impact	Référence rapport
07/02/1996	Pollution du lac de Grigny				

Commentaire(s) :

Enquête préfecture du 13/06/2000: activité confirmée.
Chaufferie de l'ensemble immobilier de Grigny II

6 - Utilisations et projets

Site en friche : Non

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

Milieu d'implantation : Urbain
Captage AEP : Oui
Référence BSS : 02197X0169
Distance captage AEP : 999
Position AEP : En amont

Substratum : Calcaire tendre/Craie
Type de nappe : Libre
Nom de la nappe : Nappe de Beauce
Code du système aquifère : 025a
Nom du système aquifère : BEAUCE / BASSIN DE L'ORGE RIVE DROITE

9 - Etudes et actions

.

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : DRIRE ESSONNE
Autre(s) source(s) : Enquête préfecture du 13/06/2000.

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

IDF9101330

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : IDF
Date de création de la fiche : (*) 03/02/1999
Nom(s) usuel(s) : Travaux publics

Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
BOUYGUES	

Siège(s) social(aux) de l'entreprise :

Siège social	Date connue
92- CLAMART; Gaulle, 381 avenue du Général de (en 1971)	25/05/2018

Etat de connaissance : Inventorié

2 - Consultation à propos du site

3 - Localisation du site

Localisation : Grande Borne, lieu-dit la
Code INSEE : 91286
Commune principale : GRIGNY (91286)
Zone Lambert initiale : Lambert I

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	602 835	602 836	653 962	
Y (m)	105 857	2 406 081	6 839 421	

Carte géologique :

Carte	Numéro carte	Huitième
CORBEIL-ESSONNES	219	7

4 - Propriété du site

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : Activité terminée
Date de première activité : (*) 01/01/1111
Date de fin d'activité : (*) 13/06/2000
Origine de la date : ?=Origine de la date non connue

Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
-------------	------------------	---------------	----------------	--------------	------------	------------	---------------	--------------	--------------

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	V89.03Z	01/01/1968	01/06/1971		1er groupe	? =Origine de la date non connue	Rapport IC du 02/12/1971+ RD du 14/03/1968	3 m3 de CA + 5 m3 de GO en 1 RS. 50 m3 de FOD en 2 RA (30 et 20 m3)

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
BOUYGUES		

Commentaire(s) :

SA BOUYGUES : Ent. de construction temporaire
Enquête préfecture du 13/06/2000: activité terminée.
dépôt de chantier de construction

6 - Utilisations et projets

Site en friche : Non

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

Milieu d'implantation : Industriel

Substratum : Calcaire tendre/Craie

Type de nappe : Libre

Nom de la nappe : Nappe de Beauce

Code du système aquifère : 025a

Nom du système aquifère : BEAUCE / BASSIN DE L'ORGE RIVE DROITE

9 - Etudes et actions

.

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : DRIRE ESSONNE

Autre(s) source(s) : Enquête préfecture du 13/06/2000.

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,

- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

IDF9101337

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : IDF
Date de création de la fiche : (*) 03/02/1999
Nom(s) usuel(s) : Station service, carrosserie
Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
GARAGE FERME NEUVE	

Siège(s) social(aux) de l'entreprise :

Siège social	Date connue
91- GRIGNY; Plessis, 13 chemin du (de 1970 à 1988)	25/05/2018

Etat de connaissance : Inventorié

Autre(s) identification(s) :

Numéro	Organisme ou BD associée
02197S259	BRGM

2 - Consultation à propos du site

3 - Localisation du site

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie	Date modification (*)
13		chemin	Plessis du	20/04/2018

Dernière adresse : 13 Chemin Plessis du
Localisation : Ferme Neuve, lieu-dit la (ZAC)
Code INSEE : 91286
Commune principale : GRIGNY (91286)
Zone Lambert initiale : Lambert I

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	603 749	603 750	654 876	603 673
Y (m)	105 903	2 406 127	6 839 460	2 406 168
Préc.XY				numéro

Carte géologique :

Carte	Numéro carte	Huitième
CORBEIL-ESSONNES	219	7

Carte(s) et plan(s) consulté(s) :

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier
Photos du site	?	1996	Ne sais pas	
Installations	?	1970	Ne sais pas	
Situation 3	1/2000	1996	Ne sais pas	
Masse 2	?	1970	Ne sais pas	

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier
IGN 2315 OT PALAISEAU - ARPAJON	1/25000	1992	Ne sais pas	
Extrait cadastral	?	1988	Ne sais pas	
Coupe RS	?	1970	Ne sais pas	
Situation 1	?	1988	Ne sais pas	
Situation 2	?	1970	Ne sais pas	
Masse 1	?	1988	Ne sais pas	

4 - Propriété du site

Cadastre :

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
	01/01/1996			AN	22

Nombre de propriétaires actuels : ?

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : Activité terminée

Date de première activité 25/11/1970
: (*)

Date de fin d'activité : (*) 01/01/1997

Origine de la date : RD=Récipissé de déclaration

Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres)	G45.20	25/11/1970	01/01/1997			RD=Récipissé de déclaration	RD du 25/01/1988	
2	Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...)	G45.21B	25/11/1970	01/01/1997		2ième groupe	RD=Récipissé de déclaration	RD du 25/01/1988	

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
3	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	G47.30Z	25/11/1970	01/01/1997		1er groupe	RD=Récépissé de déclaration	RD du 25/01/1988	
4	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	V89.03Z	25/11/1970	01/01/1997		1er groupe	RD=Récépissé de déclaration	RD du 25/01/1988	1 RS de 30 m3 (24 SCA + 6 CA) + 1 RS de 15 m3 de GO

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
GARAGE FERME NEUVE	25/11/1970	01/01/1997

Commentaire(s) : SARL GARAGE FERME NEUVE : Station - Service SHELL
1997 : Remis en état du site : dégazage et ferrailage des RS + extraction. Démolition de la Station - Service désaffectée.
Enquête préfecture du 13/06/2000: activité terminée.

6 - Utilisations et projets

Site en friche : Non
Site réaménagé : Oui
Type de réaménagement : structure de transport (parking provisoire)

Réaménagement sensible : Non
Projet de réaménagement : centre ville

Commentaire : Enquête préfecture du 13/06/2000: aménagement en parking et projet de centre ville confirmés.

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

Milieu d'implantation : Péri-urbain
Captage AEP : Oui
Référence BSS : 02197X0169

Distance captage AEP : 999
Position AEP : En amont
Substratum : Calcaire tendre/Craie
Type de nappe : Libre
Nom de la nappe : Nappe de Beauce
Code du système aquifère : 025a
Nom du système aquifère : BEAUCE / BASSIN DE L'ORGE RIVE DROITE

9 - Etudes et actions

.

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : DRIRE ESSONNE
Autre(s) source(s) : Enquête préfecture du 13/06/2000.

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :
- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

IDF9101340

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : IDF

Date de création de la fiche : (*) 04/02/1999

Nom(s) usuel(s) : Industrie des boissons

Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
COCA COLA ENTREPRISE, ex PARISIENNE DES BOISSONS GAZEUSES	

Siège(s) social(aux) de l'entreprise :

Siège social	Date connue
75- PARIS; Leblanc, 21 rue (en 1997)	25/05/2018

Etat de connaissance : Inventorié

Autre(s) identification(s) :

Numéro	Organisme ou BD associée
02197S244	BRGM

2 - Consultation à propos du site

3 - Localisation du site

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie	Date modification (*)
1		rue	Jean-Jacques Rousseau	20/04/2018

Dernière adresse : 1 Rue Jean-Jacques Rousseau

Localisation : Radars, ZAC les (en bordure de l'A6)

Code INSEE : 91286

Commune principale : GRIGNY (91286)

Zone Lambert initiale : Lambert I

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	603 554	603 555	654 675	603 147
Y (m)	105 184	2 405 407	6 838 742	2 405 493
Préc.XY				numéro

Carte géologique :

Carte	Numéro carte	Huitième
CORBEIL-ESSONNES	219	7

Carte(s) et plan(s) consulté(s) :

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier
IGN 2315 OT PALAISEAU - ARPAJON	1/25000	1992	Ne sais pas	
Masse	1/2000	1989	Ne sais pas	
Situation	?	1989	Ne sais pas	

Commentaire(s) : "1-3"

4 - Propriété du site

Cadastre :

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
	13/06/2000			AT	46

Nombre de propriétaires actuels : ?

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : En activité

Date de première activité : (*) 01/01/1111

Origine de la date : ?=Origine de la date non connue

Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Fabrication de boissons	C11	01/01/1111			3ième groupe	? =Origine de la date non connue		
2	Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...)	C20.16Z	01/01/1111			1er groupe	? =Origine de la date non connue		

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
3	Fabrication, réparation et recharge de piles et d'accumulateurs électriques	C27.20Z	01/01/1111			1er groupe	? =Origine de la date non connue		
4	Compression, réfrigération	D35.45Z	01/01/1111			3ième groupe	? =Origine de la date non connue		

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
COCA COLA ENTREPRISE		
PARISIENNE DES BOISSONS GAZEUSES, SA		

Commentaire(s) SA COCA COLA ENTREPRISE/ SA PARISIENNE DES BOISSONS GAZEUSES :
: Fabrication de boissons gazeuses + conditionnement+ emploi de matières palstiques + fabrication de bouteilles
Enquête préfecture du 13/06/2000: activité confirmée.

6 - Utilisations et projets

Surface totale : 0,55 (en ha)

Surface bâtie : 22 000 (en m2)

Site en friche : Non

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

Milieu d'implantation : Industriel

Captage AEP : Oui

Référence BSS : 02197X0169

Distance captage AEP : 999

Position AEP : En aval

Substratum : Calcaire tendre/Craie

Type de nappe : Libre

Nom de la nappe : Nappe de Beauce

Code du système aquifère : 025a

Nom du système aquifère : BEAUCE / BASSIN DE L'ORGE RIVE DROITE

9 - Etudes et actions

.

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : DRIRE ESSONNE

Autre(s) source(s) : Enquête préfecture du 13/06/2000.

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

IDF9101341**Fiche Détaillée**

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : IDF
 Date de création de la fiche : (*) 04/02/1999
 Nom(s) usuel(s) : Fournitures pour restaurants
 Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
CHOMETTE - FAVOR	

Siège(s) social(aux) de l'entreprise :

Siège social	Date connue
94- ORLY; Moulin-Cailloux, 3 rue du	25/05/2018

Etat de connaissance : Inventorié

Autre(s) identification(s) :

Numéro	Organisme ou BD associée
02197S243	BRGM

2 - Consultation à propos du site**3 - Localisation du site**

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie	Date modification (*)
1		rue	René Clair	20/04/2018

Dernière adresse : 1 rue René Clair
 Localisation : Radars, ZAC des (ex)
 Code INSEE : 91286
 Commune principale : GRIGNY (91286)
 Zone Lambert initiale : Lambert I

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	603,406	603,407	654,526	603,161
Y (m)	105,135	2,405,358	6,838,695	2,405,484
Préc.XY				numéro

Carte géologique :

Carte	Numéro carte	Huitième
CORBEIL-ESSONNES	219	7

Carte(s) et plan(s) consulté(s) :

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier
Situation 3	1/2000	1990	Ne sais pas	
Situation 2	1/25000	1992	Ne sais pas	

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier
Installations	1/100	1990	Ne sais pas	
IGN 2315 OT PALAISEAU - ARPAJON	1/25000	1992	Ne sais pas	
Situation 1	1/5000	1990	Ne sais pas	
Masse	1/500	1990	Ne sais pas	
Photo du site	?	1992	Ne sais pas	

Commentaire(s) : "1-3"

4 - Propriété du site

Cadastre :

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
	13/06/2000			AT	30

Nombre de propriétaires actuels : ?

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : En activité

Date de première activité : 01/01/1111
(*)

Origine de la date : ?=Origine de la date non connue

Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Fabrication, réparation et recharge de piles et d'accumulateurs électriques	C27.20Z	01/01/1111			1er groupe	? =Origine de la date non connue		
2	Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...)	V89.01Z	01/01/1111			1er groupe	? =Origine de la date non connue		

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
3	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	V89.03Z	01/01/1111			1er groupe	? =Origine de la date non connue	AP autorisation du 11/03/1993	15 m3 de DLI - 1 ère cat.

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
CHOMETTE - FAVOR		

Commentaire(s) : SA CHOMETTE - FAVOR : Entrepôt de produits ménagers pour hotellerie et collectivité.
Enquête préfecture du 13/06/2000: activité confirmée.

6 - Utilisations et projets

Surface totale : 0.45 (en ha)

Site en friche : Non

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

Milieu d'implantation : Industriel
 Captage AEP : Oui
 Référence BSS : 02197X0169
 Distance captage AEP : 999
 Position AEP : En aval
 Substratum : Calcaire tendre/Craie
 Type de nappe : Libre
 Nom de la nappe : Nappe de Beauce
 Code du système aquifère : 025a
 Nom du système aquifère : BEAUCE / BASSIN DE L'ORGE RIVE DROITE

9 - Etudes et actions

.

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : DRIRE ESSONNE

Autre(s) source(s) : Enquête préfecture du 13/06/2000.

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,

- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

IDF9101342

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : IDF
Date de création de la fiche : (*) 04/02/1999
Nom(s) usuel(s) : Pressing
Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
GRIGNY PRESSING	

Siège(s) social(aux) de l'entreprise :

Siège social	Date connue
91- GRIGNY; Damier, 1 place du (en 1971)	25/05/2018

Etat de connaissance : Inventorié

2 - Consultation à propos du site

3 - Localisation du site

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie	Date modification (*)
1		place	Treille de la	20/04/2018

Dernière adresse : 1 Place Treille de la
Localisation : Au rez-de-chaussé d'un immeuble
Code INSEE : 91286
Commune principale : GRIGNY (91286)
Zone Lambert initiale : Lambert I

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	602 596	602 597	653 721	602 444
Y (m)	105 710	2 405 934	6 839 276	2 405 794
Préc.XY				rue

Carte géologique :

Carte	Numéro carte	Huitième
CORBEIL-ESSONNES	219	7

Commentaire(s) : "1-3"

4 - Propriété du site

Cadastre :

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
	13/06/2000			AR	18

Nombre de propriétaires ?
actuels :

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : Activité terminée
Date de première activité : (*) 01/01/1111
Date de fin d'activité : (*) 13/06/2000
Origine de la date : ?=Origine de la date non connue

Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	S96.01	01/01/1111	13/06/2000		1er groupe	? =Origine de la date non connue	Rapport IC du 16/04/1971 + Rapport IC du 30/08/1977	

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
GRIGNY PRESSING		

Commentaire(s) : Enquête préfecture du 13/06/2000: activité terminée.

6 - Utilisations et projets

Code POS : UC
Site en friche : Non

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

Milieu d'implantation : Industriel
Substratum : Calcaire tendre/Craie
Type de nappe : Libre
Nom de la nappe : Nappe de Beauce
Code du système aquifère : 025a
Nom du système aquifère : BEAUCE / BASSIN DE L'ORGE RIVE DROITE

9 - Etudes et actions

.

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : DRIRE ESSONNE

Autre(s) source(s) : Enquête préfecture du 13/06/2000.

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.

- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,

- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

IDF9103463

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : IDF
Date de création de la fiche : (*) 10/02/1999
Nom(s) usuel(s) : Station service

Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
TOTAL RAFFINAGE DISTRIBUTION	

Siège(s) social(aux) de l'entreprise :

Siège social	Date connue
92- PARIS-LA-DEFENSE; Gaulle, 51 esplanade du Général de	25/05/2018

Etat de connaissance : Inventorié

Autre(s) identification(s) :

Numéro	Organisme ou BD associée
02197S010	BRGM

2 - Consultation à propos du site

3 - Localisation du site

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie	Date modification (*)
		route	Fleury de, RN 445	20/04/2018

Dernière adresse : Route Fleury de, RN 445
Localisation : Grande Borne, relais de la
Code INSEE : 91687
Commune principale : VIRY-CHATILLON (91687)
Zone Lambert initiale : Lambert I

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	602 379	602 379	653 503	602 389
Y (m)	105 588	2 405 811	6 839 156	2 406 021
Préc.XY				rue

Carte géologique :

Carte	Numéro carte	Huitième
CORBEIL-ESSONNES	219	7

Carte(s) et plan(s) consulté(s) :

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier
Situation 2	1/5000	1986	Ne sais pas	
Situation 1	1/5000	1992	Ne sais pas	

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier
Situation 3	1/15000	1974	Ne sais pas	
Masse 1	?	1996	Ne sais pas	
Masse 3	1/100	1992	Ne sais pas	
Plan cadatral	1/1000	1996	Ne sais pas	
Masse 2	1/200	1995	Ne sais pas	

4 - Propriété du site

Cadastre :

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
	01/01/1996			BL	303

Nombre de propriétaires actuels : ?

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : En activité

Date de première activité : (*) 01/01/1111

Origine de la date : ?=Origine de la date non connue

Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Compression, réfrigération	D35.45Z	01/01/1111			3ième groupe	? =Origine de la date non connue	RD du 26/03/1975	= Compression d'air
2	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	G47.30Z	01/01/1111			1er groupe	? =Origine de la date non connue	RD du 04/09/1995 + RD du 26/03/1975 + RD du 21/04/1993 + RD du 03/03/1997	

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
3	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	V89.03Z	01/01/1111			1er groupe	? =Origine de la date non connue	RD du 04/09/1995 + RD du 26/03/1975 + RD du 21/04/1993 + RD du 03/03/1997	DLI de 60 m3 (capacité totale), en 1995. Déclaration : 20 m3 en 1 RS + 30 m3 en 1 RS + 20 m3 en 1 RS = déjà installé + 30 m3 en 1 RS = à installer. En 1993, DLI de 120 m3 en 2 RS + 5 m3 de FOD en 1 RS . En 1975, 2 RS de 50 m3 (30 SCA + 11 GO + 9 CA)
4	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	V89.07Z	01/01/1111			3ième groupe	? =Origine de la date non connue	RD du 03/03/1997	1 R de 12 m3 de GPL + 1 pompe

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
TOTAL RAFFINAGE DISTRIBUTION		

Commentaire(s) :

Enquête préfecture du 13/06/2000: activité confirmée et IC 1978.

6 - Utilisations et projets

Code POS : Uei

Site en friche : Non

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

Milieu d'implantation : Urbain

Substratum : Calcaire tendre/Craie

Type de nappe : Libre
Nom de la nappe : Nappe de Beauce
Code du système aquifère : 025a
Nom du système aquifère : BEAUCE / BASSIN DE L'ORGE RIVE DROITE

9 - Etudes et actions

.

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : DRIRE ESSONNE
Autre(s) source(s) : Enquête préfecture du 13/06/2000.

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :
- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

IDF9103466

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : IDF
Date de création de la fiche : (*) 10/02/1999
Nom(s) usuel(s) : Station service
Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
ESSO STANDARD	

Etat de connaissance : Inventorié

2 - Consultation à propos du site

3 - Localisation du site

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie	Date modification (*)
151		route	Fleury de (CD 29)	20/04/2018

Dernière adresse : 151 Route Fleury de (CD 29)
Code INSEE : 91687
Commune principale : VIRY-CHATILLON (91687)
Zone Lambert initiale : Lambert I

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	602 527	602 528	653 655	602 510
Y (m)	106 068	2 406 292	6 839 635	2 406 332
Préc.XY				numéro

Carte géologique :

Carte	Numéro carte	Huitième
CORBEIL-ESSONNES	219	7

4 - Propriété du site

Cadastre :

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
	13/06/2000			BK	6

Nombre de propriétaires actuels : ?

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : Activité terminée
 Date de première activité : (*) 01/01/1111
 Date de fin d'activité : (*) 13/06/2000
 Origine de la date : ?=Origine de la date non connue
 Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	G47.30Z	01/01/1111	13/06/2000		1er groupe	? =Origine de la date non connue	Rapport IC du 23/01/1970	
2	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	V89.03Z	01/01/1111	13/06/2000		1er groupe	? =Origine de la date non connue	Rapport IC du 23/01/1970	30 m3 de SC en 1 RS + 20 m3 de SC + 10 m3 de CA en 1 Rs + 10 m3 de GO en 1 RS

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
ESSO STANDARD		13/06/2000

Commentaire(s) : Enquête préfecture du 13/06/2000: activité terminée.

6 - Utilisations et projets

Code POS : UEi
 Site en friche : Non

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

Milieu d'implantation : Urbain

Substratum : Calcaire tendre/Craie
Type de nappe : Libre
Nom de la nappe : Nappe de Beauce
Code du système aquifère : 025a
Nom du système aquifère : BEAUCE / BASSIN DE L'ORGE RIVE DROITE

9 - Etudes et actions

.

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : DRIRE ESSONNE
Autre(s) source(s) : Enquête préfecture du 13/06/2000.

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

IDF9103476

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : IDF

Date de création de la
fiche : (*) 11/02/1999

Nom(s) usuel(s) : Compagnie de chauffage

Raison(s) sociale(s) de
l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
VALENERGIA (filiale de la SAC, Sté Auxiliaire de Chauffage), ex TECNI, ex SOCCRAM	

Siège(s) social(aux) de
l'entreprise :

Siège social	Date connue
93- AUBERVILLIERS; Pilier, 11 rue du (en 1997)	25/05/2018

Etat de connaissance : Inventorié

Commentaire : SS de la Sté TECNI: 92- NEUILLY SUR SEINE; Michelin, 13 rue Madeleine (en 1988).
SS de la SOCCRAM: 75- PARIS; Kléber, 46 avenue (en 1972).

2 - Consultation à propos du site

3 - Localisation du site

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie	Date modification (*)
2		avenue	Grande Borne de la	20/04/2018

Dernière adresse : 2 Avenue Grande Borne de la

Localisation : Grande Borne, la (situé entre l'avenue de la Grande Borne et l'A6)

Code INSEE : 91687

Commune principale : VIRY-CHATILLON (91687)

Zone Lambert initiale : Lambert I

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	602 787	602 788	653 918	602 686
Y (m)	106 345	2 406 569	6 839 910	2 406 453
Préc.XY				rue

Carte géologique :

Carte	Numéro carte	Huitième
CORBEIL-ESSONNES	219	7

Carte(s) et plan(s) consulté(s)
:

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier
Masse	1/1000	1997	Ne sais pas	
Situation	?	1997	Ne sais pas	

4 - Propriété du site

Propriétaires :

Nom (raison sociale)	Date de référence (*)	Type	Exploitant
OPEIEVOY	01/01/1997	Service et administration locale, régionale ou nationale ou son représentant	Non
OPHLM Interdépartemental de la Région Parisienne	01/01/1970	Service et administration locale, régionale ou nationale ou son représentant	Non

Cadastre :

Nom du cadastre	Date du cadastre (*)	Echelle	Précision	Section cadastre	N° de parcelle
				?	23-25-26
	13/06/2000			BK	23-25-26

Nombre de propriétaires actuels : ?

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : En activité
 Date de première activité : (*) 01/01/1111
 Origine de la date : ?=Origine de la date non connue
 Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Production et distribution de vapeur (chaleur) et d'air conditionné	D35.30Z	01/01/1111			3ième groupe	? =Origine de la date non connue	AP Autorisation du 11/07/1988 + RD du 28/07/1972 (Sté SOCCRAM) + AP du 10/07/1972 (Sté SOCCRAM) + Rapport IC du 11/01/1971 + RD de succession du 04/12/1979 + AP autorisation du 10/07/1972 + RD du 28/07/1972 + Rapport IC du 11/01/1971 + RD du 28/10/1969	= Sté SA TECNI + Sté SOCCRAM : installations de combustions constitués de 5 générateurs d'une puissance nominale de 9.280 Kw (8.000 th/h) soit une puissance installée de 46.400 KW (40.000 th/h)

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
2	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	V89.03Z	01/01/1111			1er groupe	? =Origine de la date non connue	AP Autorisation du 11/07/1988 + RD du 28/07/1972 (Sté SOCCRAM) + AP du 10/07/1972 (Sté SOCCRAM) + Rapport IC du 11/01/1971 + RD de succession du 04/12/1979 + AP autorisation du 10/07/1972 + RD du 28/07/1972 + Rapport IC du 11/01/1971 + RD du 28/10/1969	= Sté TECNI + Sté SOCCRAM : 3 cuves de stockage de FO Lourd de capacité unitaire de 310 m3 soit un total de 930 m3 + 1 cuve de stockage de FOD enfouie d'une capacité de 25 m3. En 1972, Sté SOCCRAM : 1 RS de 25 m3 de FOD. 3 RA de FO Lourd de 955 m3

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
TECNI	05/11/1979	
SOCCRAM		05/11/1979
VALENERGIA		

Accidents :

Date (*)	Type d'accident	Type de pollution	Milieu touché	Impact	Référence rapport
25/05/1987	Pollution de la Seine aux hydrocarbures				

Commentaire(s) :

Enquête préfecture du 13/06/2000: activité de chaufferie confirmée.

6 - Utilisations et projets

Code POS : UCf

Site en friche : Non

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

Milieu d'implantation : Urbain
Substratum : Calcaire tendre/Craie
Type de nappe : Libre
Nom de la nappe : Nappe de Beauce
Code du système aquifère : 025a
Nom du système aquifère : BEAUCE / BASSIN DE L'ORGE RIVE DROITE

9 - Etudes et actions

.

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : DRIRE ESSONNE
Autre(s) source(s) : Enquête préfecture du 13/06/2000.

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

IDF9103502

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : IDF
Date de création de la fiche : (*) 12/02/1999
Nom(s) usuel(s) : Station service

Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
MOBIL OIL FRANCAISE	

Siège(s) social(aux) de l'entreprise :

Siège social	Date connue
92- LA-DEFENSE; Prothin, 20 avenue André (Tour Septentrion, en 1997)	25/05/2018

Etat de connaissance : Inventorié

Autre(s) identification(s) :

Numéro	Organisme ou BD associée
02197S013	BRGM

2 - Consultation à propos du site

3 - Localisation du site

Adresses :

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie	Date modification (*)
		route nationale	45, ex CD 29	20/04/2018

Dernière adresse : Route nationale 45, ex CD 29
Localisation : Peupleraie, lieu-dit la (Grande Borne)
Code INSEE : 91687
Commune principale : VIRY-CHATILLON (91687)
Zone Lambert initiale : Lambert I

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	602 596	602 597	653 726	
Y (m)	106 240	2 406 464	6 839 806	

Carte géologique :

Carte	Numéro carte	Huitième
CORBEIL-ESSONNES	219	7

Carte(s) et plan(s) consulté(s) :

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier
Masse 3	1/100	1972	Ne sais pas	
Masse 1	1/200	1991	Ne sais pas	
Situation ?	1991		Ne sais pas	
Masse 2	1/100	1991	Ne sais pas	

4 - Propriété du site

Cadastre :

--

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
3	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	G47.30Z	01/01/1111	13/06/2000		1er groupe	? =Origine de la date non connue	RD du 22/08/1991 (modification) + RD de 05/03/1970 (distribution de LI, bénéficiant de l'antériorité). En 1978, DLI Mixte de 100 m3 en RS	En remplacement du DLI de 100 m3 de 4 RS (3 x30 + 10), déclaration d'un DLI de 130 m3 en 5 RS (4 x 30 + 10) : 30 m3, à installer.

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
MOBIL OIL FRANCAISE		13/06/2000

Commentaire(s) :

Enquête préfecture du 13/06/2000: activité terminée et IC 1979.

6 - Utilisations et projets

Code POS : UCF

Site en friche : Oui

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

Milieu d'implantation : Urbain

Périmètre de protection : Oui

Substratum : Calcaire tendre/Craie

Type de nappe : Libre

Nom de la nappe : Nappe de Beauce

Code du système aquifère : 025a

Nom du système aquifère : BEAUCE / BASSIN DE L'ORGE RIVE DROITE

9 - Etudes et actions

.

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : DRIRE ESSONNE

Autre(s) source(s) : Enquête préfecture du 13/06/2000.

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.

- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,

- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

Annexe 6 : Fiche BASOL (sur site)



Pollution des sols : BASOL

Base de données BASOL sur les sites et sols pollués
(ou potentiellement pollués) appelant
une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif

Télécharger au format CSV

Région : Ile-de-France

Département : 91

Site BASOL numéro : 91.0029

Situation technique du site : Site libre de toutes restrictions, travaux réalisés, aucune restriction, pas de surveillance nécessaire

Date de publication de la fiche : 24/09/2015

Auteur de la qualification : DRIEE-IF Département Santé et Environnement

Localisation et identification du site

Nom usuel du [site](#) : CASSE AUTOMOBILE HDAF

Localisation :

Commune : Grigny

Arrondissement :

Code postal : - Code INSEE : 91286 (26 637 habitants)

Adresse : 86 ROUTE DE CORBEIL

Lieu-dit :

Agence de l'eau correspondante : Seine - Normandie

Code géographique de l'unité urbaine : 00851 : Paris (10 303 282 habitants)

Géoréférencement :

Référentiel	Coordonnée X	Coordonnée Y	Précision	Précision (autre)
LAMBERT93				

Référentiel	Coordonnée X	Coordonnée Y	Précision	Précision (autre)
LAMBERT II ETENDU	603730	2406299	Adresse (numéro)	

Parcelles cadastrales :

Cadastré			Section cadastrale	N° de parcelle	Précision parcellaire	Source documentaire	Observations
Nom	Arrondissement	Date					
Grigny		08/07/2015	AO	122	Parcellaire parfait actuel	cadastre	
Grigny		08/07/2015	AO	3	Parcellaire parfait actuel	cadastre	

Plan(s) cartographique(s) :

Aucun plan n'a été transféré pour le moment.

Responsable(s) actuel(s) du site : EXPLOITANT (si ICPE ancienne dont l'exploitant existe encore ou ICPE en activité)

Nom : SOCIETE HDAF

il s'agit DU DERNIER EXPLOITANT

Qualité du responsable : PERSONNE MORALE PRIVEE

Propriétaire(s) du site :

Nom

SOCIETE BESSE ET GUIBAULT

Qualité

PERSONNE MORALE PRIVEE

Coordonnées

Caractérisation du site à la date du 23/09/2015

Description du [site](#) :

La société HDAF exploitait dans les années 1990, sans autorisation et sans précaution particulière une casse automobile. La société s'est implantée en 1995 sur le site et a exercé ses activités jusqu'en juin 1999, date de sa suspension d'activité (via un arrêté préfectoral).

Un arrêté préfectoral en date du 21 juillet 2000 a été notifié à la société lui imposant de réaliser une étude environnementale.

Le terrain concerné occupe une superficie de 2600 m². Le terrain est situé dans une zone mixte d'habitat collectif (plus collège) et commerciale. L'autoroute A6 est identifiée à 650 m du site.

Description qualitative :

A la suite d'une plainte de la mairie de Grigny, il est apparu que la société HDAF exploitait sans autorisation une casse automobile.

Malgré les actions correctives engagées (2 procès verbaux de contravention, un arrêté mettant en demeure l'exploitant de régulariser son activité, un arrêté portant sur la suppression de l'activité, un arrêté portant sur la consignation d'une somme de 100.000 F, un arrêté ordonnant l'apposition de scellés), la situation n'a que très peu évolué.

Il est à noter que le stockage des divers fluides récupérés sur les véhicules était effectué sans aucune précaution particulière, d'où un risque potentiel pour les sols et les nappes souterraines.

Lors d'une inspection effectuée le 14 février 2001, il a été constaté que le site avait été débarrassé des véhicules hors d'usage et des déchets.

En décembre 2001, un diagnostic initial, commandé par la mairie de Grigny devant la carence de l'exploitant, a été produit. Le rapport conclut à une absence d'impact des installations de l'ancienne casse automobile sur le sous-sol au droit du site et indique qu'aucune mesure particulière de réhabilitation n'est donc à entreprendre.

Dix sondages ont été réalisés : les analyses ont porté sur la présence d'hydrocarbures totaux et les métaux lourds. Les résultats d'analyses ont mis en évidence des teneurs inférieures aux valeurs limites en vigueur (VDSS) à la date de la réalisation des investigations. Il n'a pas été mis en évidence d'hydrocarbures gazeux dans l'air du sol.

Le site a fait l'objet d'une requalification.

Sauf éléments nouveaux, le site n'appelle plus d'action de l'inspection des installations classées.

Description du site

Origine de l'action des pouvoirs publics : AUTRE

Date de la découverte : 01/01/1999

Origine de la découverte :

<input type="checkbox"/> Recherche historique	<input type="checkbox"/> Travaux
<input type="checkbox"/> Transactions	<input type="checkbox"/> Dépôt de bilan
<input type="checkbox"/> cessation d'activité, partielle ou totale	<input type="checkbox"/> Information spontanée
<input type="checkbox"/> Demande de l'administration	<input type="checkbox"/> Analyse captage AEP ou puits ou eaux superficielles
<input type="checkbox"/> Pollution accidentelle	Autre : PLAINTÉ DE LA MAIRIE DE GRIGNY

Types de [pollution](#) :

<input type="checkbox"/> Dépôt de déchets	<input type="checkbox"/> Dépôt aérien
<input type="checkbox"/> Dépôt enterré	<input type="checkbox"/> Dépôt de produits divers
<input type="checkbox"/> Sol pollué	<input type="checkbox"/> Nappe polluée
<input type="checkbox"/> Pollution non caractérisée	

Origine de la [pollution](#) ou des déchets ou des produits :

- Origine accidentelle
- [Pollution](#) due au fonctionnement de l'[installation](#)
- Liquidation ou cessation d'activité
- Dépôt sauvage de déchets
- Autre

Activité : Récupération, depots de ferrailles

Code activité ICPE : K5

Situation technique du site

Evénement	Prescrit à la date du	Etat du site	Date de réalisation
Travaux de traitement		Site libre de toutes restrictions, travaux réalisés, aucune restriction, pas de surveillance nécessaire	14/02/2001
Diagnostic initial		Site libre de toutes restrictions, travaux réalisés, aucune restriction, pas de surveillance nécessaire	14/02/2001

Site remis en état ne présentant plus de risque de pollution .

Rapports sur la dépollution du site : *Aucun document n'a été transféré pour le moment.*

Caractérisation de l'impact

Déchets identifiés (s'il s'agit d'un dépôt de déchets) :

- Déchets non dangereux
- Déchets dangereux
- Déchets inertes

Produits identifiés (s'il s'agit d'un dépôt de produits) :

- Ammonium
- Arsenic (As)
- Baryum (Ba)
- BTEX (Benzène, Toluène, Ethyl-benzène et Xylènes)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cadmium (Cd) | <input type="checkbox"/> Chlorures |
| <input type="checkbox"/> Chrome (Cr) | <input type="checkbox"/> Cobalt (Co) |
| <input type="checkbox"/> Cuivre (Cu) | <input type="checkbox"/> Cyanures |
| <input type="checkbox"/> H.A.P. | <input type="checkbox"/> Hydrocarbures |
| <input type="checkbox"/> Mercure (Hg) | <input type="checkbox"/> Molybdène (Mo) |
| <input type="checkbox"/> Nickel (Ni) | <input type="checkbox"/> PCB-PCT |
| <input type="checkbox"/> Pesticides | <input type="checkbox"/> Substances radioactives |
| <input type="checkbox"/> Plomb (Pb) | <input type="checkbox"/> Sélénium (Se) |
| <input type="checkbox"/> Solvants halogénés | <input type="checkbox"/> Solvants non halogénés |
| <input type="checkbox"/> Sulfates | <input type="checkbox"/> TCE (Trichloroéthylène) |
| <input type="checkbox"/> Zinc (Zn) | |

Autres :

Polluants présents dans les sols :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Ammonium | <input type="checkbox"/> Arsenic (As) |
| <input type="checkbox"/> Baryum (Ba) | <input type="checkbox"/> BTEX |
| <input type="checkbox"/> Cadmium (Cd) | <input type="checkbox"/> Chlorures |
| <input type="checkbox"/> Chrome (Cr) | <input type="checkbox"/> Cobalt (Co) |
| <input type="checkbox"/> Cuivre (Cu) | <input type="checkbox"/> Cyanures |
| <input type="checkbox"/> H.A.P. | <input type="checkbox"/> Hydrocarbures |
| <input type="checkbox"/> Mercure (Hg) | <input type="checkbox"/> Molybdène (Mo) |
| <input type="checkbox"/> Nickel (Ni) | <input type="checkbox"/> PCB-PCT |
| <input type="checkbox"/> Pesticides | <input type="checkbox"/> Plomb (Pb) |
| <input type="checkbox"/> Sélénium (Se) | <input type="checkbox"/> Solvants halogénés |
| <input type="checkbox"/> Solvants non halogénés | <input type="checkbox"/> Substances radioactives |
| <input type="checkbox"/> Sulfates | <input type="checkbox"/> TCE |
| <input type="checkbox"/> Zinc (Zn) | |

Autre(s) polluant(s) présent(s) dans les sols :

Aucun

Polluants présents dans les nappes :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Aluminium (Al) | <input type="checkbox"/> Ammonium |
| <input type="checkbox"/> Arsenic (As) | <input type="checkbox"/> Baryum (Ba) |
| <input type="checkbox"/> BTEX | <input type="checkbox"/> Cadmium (Cd) |
| <input type="checkbox"/> Chlorures | <input type="checkbox"/> Chrome (Cr) |
| <input type="checkbox"/> Cobalt (Co) | <input type="checkbox"/> Cuivre (Cu) |
| <input type="checkbox"/> Cyanures | <input type="checkbox"/> Fer (Fe) |
| <input type="checkbox"/> H.A.P. | <input type="checkbox"/> Hydrocarbures |
| <input type="checkbox"/> Mercure (Hg) | <input type="checkbox"/> Molybdène (Mo) |
| <input type="checkbox"/> Nickel (Ni) | <input type="checkbox"/> PCB-PCT |
| <input type="checkbox"/> Pesticides | <input type="checkbox"/> Plomb (Pb) |
| <input type="checkbox"/> Sélénium (Se) | <input type="checkbox"/> Solvants halogénés |
| <input type="checkbox"/> Solvants non halogénés | <input type="checkbox"/> Substances radioactives |
| <input type="checkbox"/> Sulfates | <input type="checkbox"/> TCE |
| <input type="checkbox"/> Zinc (Zn) | |

Autre(s) polluant(s) présent(s) dans les nappes :

Aucun

Polluants présents dans les sols ou les nappes :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Ammonium | <input type="checkbox"/> Arsenic (As) |
| <input type="checkbox"/> Baryum (Ba) | <input type="checkbox"/> BTEX (Benzène, Toluène, Ethyl-benzène et Xylènes) |
| <input type="checkbox"/> Cadmium (Cd) | <input type="checkbox"/> Chlorures |
| <input type="checkbox"/> Chrome (Cr) | <input type="checkbox"/> Cobalt (Co) |
| <input type="checkbox"/> Cuivre (Cu) | <input type="checkbox"/> Cyanures |
| <input type="checkbox"/> H.A.P. | <input type="checkbox"/> Hydrocarbures |
| <input type="checkbox"/> Mercure (Hg) | <input type="checkbox"/> Molybdène (Mo) |
| <input type="checkbox"/> Nickel (Ni) | <input type="checkbox"/> PCB-PCT |
| <input type="checkbox"/> Pesticides | <input type="checkbox"/> Plomb (Pb) |
| <input type="checkbox"/> Sélénium (Se) | <input type="checkbox"/> Solvants halogénés |
| <input type="checkbox"/> Solvants non halogénés | <input type="checkbox"/> Sulfates |
| <input type="checkbox"/> TCE (Trichloroéthylène) | <input type="checkbox"/> Zinc (Zn) |

Autres :

Risques immédiats :

- Produits inflammables
- Produits explosifs
- Produits toxiques
- Produits incompatibles
- Risque inondation
- Risque inondation
- Fuites et écoulements
- Accessibilité au site

Importance du dépôt ou de la zone polluée :

Tonnage (tonne) : 0

Volume (m3) : 0

Surface (ha) : 0

Informations complémentaires :

Aucune

Environnement du site**Zone d'implantation :**

Habitat : DENSE

Hydrogéologie du [site](#) :

- Absence de nappe.
- Présence d'une nappe.

Utilisation actuelle du [site](#) :

- [Site](#) industriel en activité.
 - [Site](#) industriel en [friche](#).
 - [Site](#) ancien réutilisé
- Zone résidentielle
 - Zone agricole
 - Zone naturelle
 - Espace vert accueillant du public
 - Équipements sportifs
 - Commerce, artisanat
 - Parking
 - École
 - Autres établissements recevant du public (ERP)
 - Autre :

Impacts [constatés](#) :

- Captage AEP arrêté (aduction d'eau potable)
- Teneurs anormales dans les eaux superficielles et/ou dans les sédiments
- Teneurs anormales dans les eaux souterraines
- Teneurs anormales dans les végétaux destinés à la consommation humaine ou animale
- Plaintes concernant les odeurs
- Teneurs anormales dans les animaux destinés à la consommation humaine
- Teneurs anormales dans les sols
- Santé
- Sans
- Inconnu
- Pas d'impact constaté après dépollution

Surveillance du site**Milieu surveillé :**

- Eaux superficielles, fréquence (n/an) :
- Eaux souterraines, fréquence (n/an) :

Etat de la surveillance :

- Absence de surveillance justifiée
- Raison : Site traité libre de toute restriction

Surveillance différée en raison de procédure en cours

Raison :

Début de la surveillance :

Arrêt effectif de la surveillance :

Résultat de la surveillance à la date du :

Résultat de la surveillance, autre :

Restrictions d'usage et mesures d'urbanisme

Restriction d'usage sur :

- L'utilisation du sol (urbanisme)
 - L'utilisation du sous-sol (fouille)
 - L'utilisation de la nappe
 - L'utilisation des eaux superficielles
 - La culture de produits agricoles
- Un changement d'usage est envisagé sur ce site :

- Zone résidentielle
 - Zone agricole
 - Zone naturelle
 - Espaces verts accueillant du public
 - Équipements sportifs
 - Commerce, artisanat
 - Parking
 - École
 - Autres établissements recevant du public
- Si autre :

Mesures d'urbanisme réalisées :

[Servitude](#) d'utilité publique (SUP)

Date de l'arrêté préfectoral :

Porter à connaissance risques, article L121-2 du code de l'urbanisme

Date du document actant le porter à connaissance risques L121-2 code de l'urbanisme :

Restriction d'usage entre deux parties (RUP)

Date du document actant la RUP :

Restriction d'usage conventionnelle au profit de l'Etat (RUCPE)

Date du document actant la RUCPE :

Projet d'intérêt général (PIG)

Date de l'arrêté préfectoral :

Inscription au plan local d'urbanisme ([PLU](#))

Acquisition amiable par l'[exploitant](#)

Arrêté municipal limitant la consommation de l'eau des puits proche du site

Informations complémentaires :

Acquisition par la municipalité

Traitement effectué

Mise en sécurité du [site](#)

Interdiction d'accès

Gardiennage

Evacuation de produits ou de déchets

Pompage de rabattement ou de récupération

Reconditionnement des produits ou des déchets

Autre :

Traitement des déchets ou des produits hors [site](#) ou sur le [site](#)

Stockage déchets dangereux

Stockage déchets non dangereux

Confinement sur site

Physico-chimique

Traitement thermique
Autre : Elimination des épaves dans une ICPE autorisée

Traitement des terres polluées
 Stockage déchets dangereux
 Stockage déchets non dangereux
 Traitement biologique
 Traitement thermique
 Excavation des terres
 Lessivage des terres
 Confinement
 Stabilisation
 Ventilation forcée
 Dégradation naturelle

Autre :

Traitement des eaux
 Rabattement de nappe
 Drainage

Traitement :

Air stripping
 Vapour stripping
 Filtration
 Physico-chimique
 Biologique
 Oxydation (ozonation...)

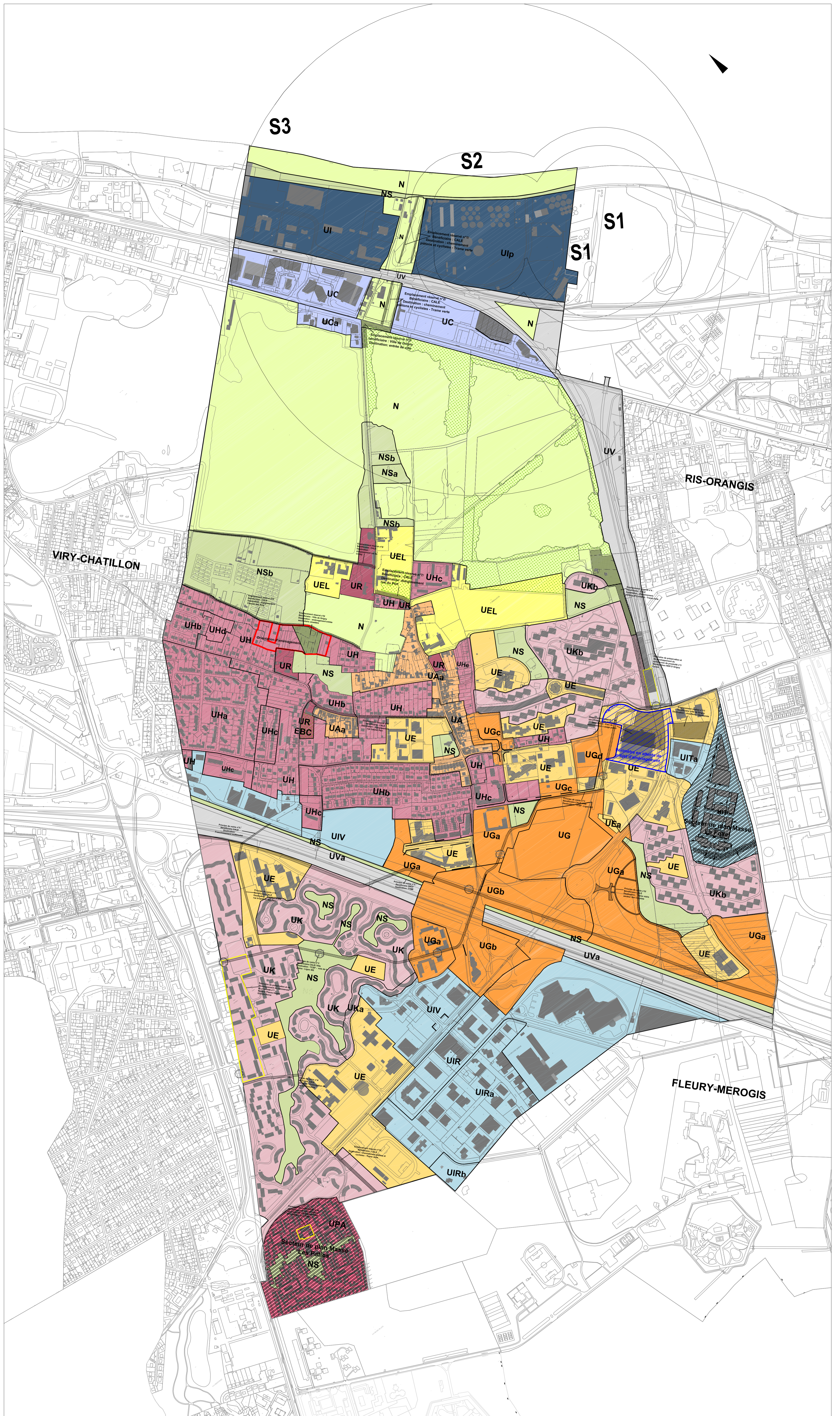
Autre :

[Imprimer la fiche](#)







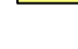
















[Pour tout commentaire](#) [Contactez-nous](#)



Annexe 7 : PLU des communes de Grigny et Viry-Châtillon



Légende

- | | |
|--|--|
|  UA/ UAa - Centre historique - habitat sur rue |  Espace Boisé Classé |
|  UE/ UEa - zone à dominante équipement |  Principe de voirie |
|  UEL - zone à dominante équipement orienté autour de l'activité des lacs. |  Emplacement réservé |
|  UC/ UC1 - zone à dominante commerciale sur RN7 |  Secteur de Plan masse |
|  UG/ UGa/ UGb/ UGc/ UGc1 - Centre urbain |  Orientation d'aménagement |
|  UH/ UHa/ UHb/ UHc/ UHc1 - le village |  Périmètre en attente de projet d'aménagement |
|  UI/ UIp - Secteur plaine basse - zone à dominante Industrielle et artisanale |  Périmètre de développement et préservation du commerce de proximité (Art. L123-1-7bis) |
|  UIR - Secteur ZAC des Radar - zone d'activité industrielle et artisanale |  Alignement |
|  UIV - Secteur ZAC Centre Ville - zone d'activité à dominante artisanale | |
|  UIT/ UITa - secteur ZAC des Tuileries - zone d'activité à dominante bureau/ acti-bureaux | |
|  UK/ UKa/ UKb/ UKc/ UKd - Zone d'habitat | |
|  UPA - Secteur des Patios - Secteur de plan masse | |
|  UR - Zone de grandes propriétés | |
|  UV/ UVa - Secteur ferroviaire et autoroutier | |
|  N - Zone naturelle | |
|  NS/ NSa/ NSb - Zone naturelle en milieu urbain | |

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Grigny (91350)
Département de l'Essonne

Plan de zonage

Plan réglementaire

Référence
Pièce graphique 1

Mise à jour
juin 2011

Echelle
1/5000

Phase approbation

Procédure

Arrêt PLU Juin 2010
Approuvé Juin 2011

Service urbanisme de la ville de Grigny
19 Route de Corbell
91350 Grigny

